



SAINT-VÉRAND

Bulletin municipal 2022

S O M M A I R E

MUNICIPALITÉ

Le mot du Maire	3
Budget	4
Voirie	5
Marché du jeudi	5
Urbanisme	6-7
Fibre	7
Bien vivre ensemble / Informations	8
Fleurissement	9
Agenda 21	9
Recensement	9

VIE SCOLAIRE

Ecole privée	10-11
APEL	12
Les Crayons de couleur	13
Ecole publique	14-15
Restauration scolaire	14

VIE SOCIALE

Micro-crèche Les p'tits sarments	16
Téléthon	17
CCAS	17
ADMR des coteaux d'Azergues	18
Entraide Tararienne	19
Paroisse	20
Conjoints survivants	21
Anciens combattants	21

VIE ASSOCIATIVE

Comité de jumelage Saint-Vérand/Chiny	22
V-BAD	22
Médiathèque/Les amis du livre	23
Shazz'am	24
Association de Chasse agréée	25
Comité des fêtes	26
Printemps véranais	27
Lyre véranaise/Ecole de musique	28
Conscrits	29
Projet de Musée : l'atelier du Charron	30

INTERCOMMUNALITÉ

31-32

DIVERS

Artisans/commerçants/assistantes maternelles/vignerons	33
Etat civil	34
Panneau pocket/ Site internet	35
Locations de la salle des fêtes	35
Restauration de l'église	36

ANNONCEURS

Azergues Express – SAS Nicolas Thévenin	11
La ferme véranaise	12
Boulangerie - C'est Pain d'la tarte	12
La Pizza d'Elena	13
Crédit Mutuel - Aménagement du lotissement	15
Girerd propreté - Vitrierie/nettoyage industriel	16
Patrick Abbamonte - Entretien de jardins	16
Le Saint-Vincent - Bar restaurant	17
Dimin'itif	17
Solosec - revêtements de sol	20
Domaines Chermette	21
IAD immobilier	23
Suez	24
Dubost-Recorbet	24
LML - Benjamin Chevalier-Angeletti Menuisier	25
Nico Elec - Electricité générale	25
Le Miel de la Vallée du Soanan	26
Edy Garcia - Charpente-couverture	26
Trappeur cycles	27
Garnier Agri-Viti	27
Alain Bolvy - Plomberie/chauffage	28
Pro-Façade Buisson	28
Charrin - Vidange/assainissement	30
TTD - Transport Thevenet Distribution	30
Stracchi - Travaux publics/canalisations	34
Sade - Eau-tél-génie civil	34

LA MAIRIE

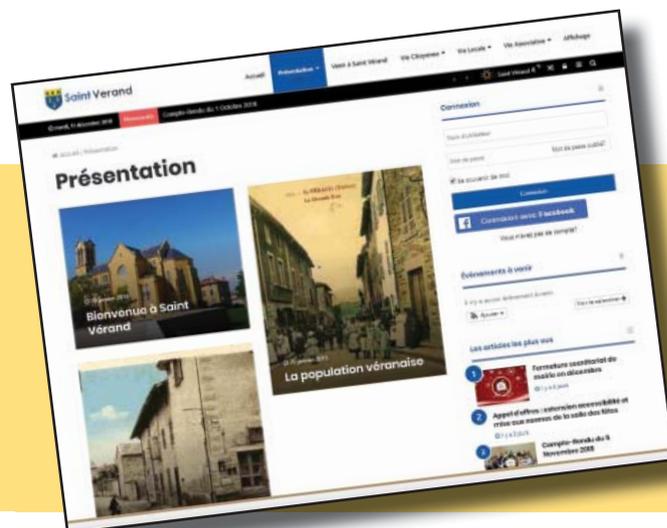
Horaires d'ouverture

Lundi de 16h à 18h - Mardi de 14h à 18h
Jeudi de 8h30 à 12h - Vendredi de 14h à 19h

Téléphone : 04 74 71 73 01

Courriel : mairie@saint-verand.com

Site internet : www.saint-verand.com



ÉDITO DU MAIRE



L'an dernier, lorsque j'écrivais le mot du maire, je ne pensais pas que nous subirions de nouveau, en ce début d'année 2022, les contraintes liées à la Covid19.

Malheureusement, une cinquième vague est apparue avec l'automne augmentant significativement le nombre de contaminations et imposant de nouvelles restrictions. C'est dans ce contexte à nouveau difficile et contraints que nous avons dû, à contrecœur, annuler le repas des aînés.

Pour compenser, nous avons décidé d'offrir à chaque personne de plus de 70 ans un bon d'achat à utiliser dans nos commerces locaux.

Malgré tous ces aléas, nous avons pu concrétiser plusieurs de nos projets.

L'un des plus conséquents a été réalisé dans le cadre de l'intégration du lotissement du centre-bourg. Nous avons ainsi terminé l'**aménagement de la voie nouvelle**, instauré un sens unique sur la route du Crêt Manu, créé de nouvelles places de stationnement à proximité de l'école privée et mis en lumière l'ensemble de ces espaces.

Dans le but de nous adapter à l'arrêté 2018, qui détermine les horaires d'**éclairage pour les différents espaces publics**, l'ensemble des installations existantes a été mis aux normes.

La mise en place d'un **second colombarium au cimetière** a été réalisé pour répondre aux demandes des familles.

En 2020, la crise sanitaire nous a permis de découvrir ou redécouvrir la consommation de produits locaux grâce à l'implication et à l'adaptation de nos commerçants. Il s'est alors imposé à nous, l'idée de faire perdurer ce lien avec la création d'un **marché hebdomadaire**, chaque jeudi sur la place des Platanes. Cet événement est rapidement devenu un temps fort de la semaine pour chaque véranais et véranais. Nous espérons qu'il a contribué, en lien avec la reprise des activités de nos associations, à faire renaître l'espoir de nous retrouver et qu'il participe activement à la vie sociale de notre village.

L'année 2021 a également permis d'**étudier et de planifier la réalisation de plusieurs projets importants pour notre commune**. Le **chantier de l'église** débutera courant mars pour une durée maximale de 6 mois, contrainte liée à la location de l'échafaudage.

Celui de la **rénovation énergétique de la salle de sports** devrait, quant à lui, débuter courant mai pour une durée approximative de 5 mois.

Enfin **les études pour la rénovation totale de l'immeuble Chabert** se limiteront dans un premier temps à l'avant-projet sommaire, ce qui permettra de déposer un dossier de demande de subvention plus détaillé.

D'autres projets sont en attente tels que la **rénovation de l'aire de jeux** et le **renouvellement du matériel voierie**.

Le recensement annulé l'année dernière, aura lieu du 20 janvier au 19 février. Je vous demande de réserver un bon accueil à nos agents recenseurs.

Quant au déploiement de **la fibre**, les dernières nouvelles ne sont pas très bonnes. En effet, notre village étant très étendu, Orange n'a pu réaliser que 37% des implantations ou renouvellement de poteaux nécessaires au déploiement de la Fibre sur notre commune. A ce rythme, il convient d'être prudent quant à la mise en service du très haut débit d'ici la fin de l'année 2022.

Je remercie toutes les associations qui ont su rebondir après cette période difficile malgré toutes les contraintes qui s'imposent. **Un grand merci à tous les membres du conseil municipal, aux enseignants et au personnel communal** pour avoir su s'adapter souvent à la dernière minute aux dernières réglementations sanitaires. Grâce à cette forte implication nous avons pu faire face à cette situation si particulière.

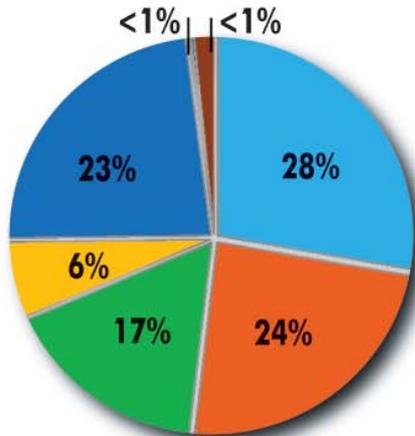
Suite à l'annulation de la Cérémonie des vœux, je profite de ce message pour souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux habitants, qu'ils trouvent dans notre village le calme et la convivialité. J'espère que 2022 nous redonnera la possibilité de nous rassembler à nouveau, d'échanger, et de relancer ces liens sociaux fondamentaux pour le bien vivre.

Meilleurs vœux à tous pour cette nouvelle année 2022, qu'elle vous apporte joie, bonheur et santé.

Gérard Chardon

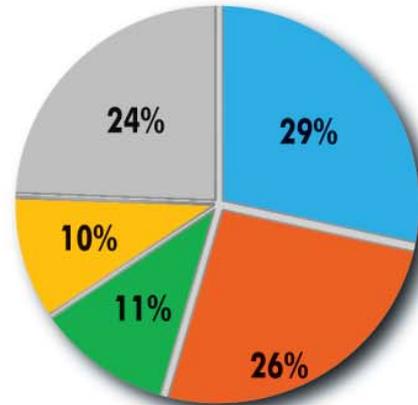
BUDGET 2021

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 907 244,07 €



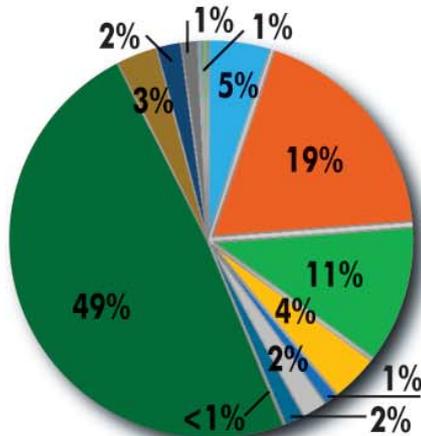
Charges à caractère général	251 856,54 €
Charges de personnel	218 500,00 €
Autres charges gestion courante	152 414,19 €
Attributions de compensation	55 900,00 €
Virement à la section d'investissement	210 000,00 €
Dépenses imprévues	1 973,34 €
Charges financières	2 000,00 €
Charges exceptionnelles	14 600,00 €
Total dépenses fonctionnement	907 244,07 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 907 244,07 €



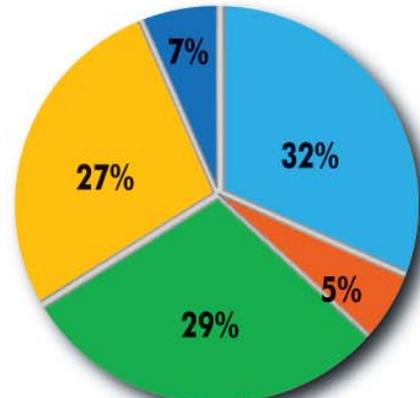
Impôts et taxes	258 000,00 €
Dotations et participations	236 200,00 €
Autres produits gestion courante	101 000,00 €
Produits des services	90 175,00 €
Produits exceptionnels	500,00 €
Produits exceptionnels	221 369,07 €
Total recettes fonctionnement	907 244,07 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 764 532,61 €



	Restes à réaliser	Nouveaux crédits	Dépenses 2021
Salle des fêtes	3 285,00 €	35 000,00 €	38 285,00 €
Nouvelle voie	120 000,00 €	21 500,00 €	141 500,00 €
Mise en séparatif Les Serves	85 000,00 €	0,00 €	85 000,00 €
Bâtiments communaux	3 143,34 €	26 500,00 €	29 643,34 €
Ad'Ap	3 380,00 €	5 000,00 €	8 380,00 €
Aménagements amendes de police	0,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €
Cimetière	0,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €
Réfection de la place	0,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
Restauration de l'église	0,00 €	368 400,00 €	368 400,00 €
Bâtiment les Serves	0,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €
Bâtiment Chabert Moyères	0,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €
Divers	0,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
PLU	2 000,00 €	0,00 €	2 000,00 €
Dotations divers	0,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
Dépenses imprévues	0,00 €	9 324,27 €	9 324,27 €
Total dépenses investissement	216 808,34 €	547 724,27 €	764 532,61 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT : 764 532,61 €



Excédent antérieur reporté	242 532,61 €
Dotations Fonds divers Réserves	40 000,00 €
Subventions d'investissement	222 000,00 €
Virement de la section de fonctionnement	210 000,00 €
Emprunts et dettes assimilées	50 000,00 €
Total recettes investissement	764 532,61 €

VOIRIE

L'ENVELOPPE COMMUNAUTAIRE A PERMIS :

- La fin des travaux de la voie nouvelle (route du Tracot) et sa mise en service.
- La reprise de trois traversées, route du Vissoux, route de la Croix Lepin et route de Gouteleuse.
- L'élargissement de l'accotement route des Razes.
- La canalisation de l'écoulement des eaux pluviales chemin de Font Messon.
- De traiter les purges route de Gouteleuse.
- La reprise du tapis route des Courses devant la mairie.
- La reprise du tapis et la création de sur largeurs route de la Contardièrre sur 850 ml.
- De traiter ponctuellement certaines chaussées en gravillonnage, 8 tonnes de PATA soit environ 4 800m² de surfaces traitées.
- De traiter en enrobé à froid les nids de poule.
- De traiter en régie le curage des fossés, l'entretien des accotements avec l'épareuse, le curage des canalisations ainsi que le déneigement.



L'ENVELOPPE COMMUNALE VOIRIE A PERMIS :

- Le renouvellement du marquage au sol, traversée de Taponas, cheminement piétons route du Crêt Manu, places de stationnement, voie nouvelle.
- Le remplacement de panneaux de signalisation verticale.
- L'entretien et le débroussaillage des chemins ruraux par les Brigades nature.
- La reprise en gravillons gorre rouge du trottoir route du Beaujolais ainsi que les allées du cimetière.

DÉNEIGEMENT :

En période hivernale, du 15 novembre au 15 avril, la commune assure le déneigement des voies de circulation communautaires, des trottoirs uniquement devant les espaces publics, des espaces qui bordent les immeubles appartenant à la collectivité et les lieux publics (écoles, mairie, lieux de culte...).

Attention : Le déneigement des trottoirs devant des bâtiments non publics, des voies privées, des voies de lotissement ne sont pas sous la responsabilité de la commune, il appartient aux riverains (habitants, propriétaires, commerçants) de les déneiger.

Le département du Rhône assure le déneigement de ses voiries par niveau de service. La RD313 route du Soanan est classée en S2 déneigement 24h/24h. La RD13E1 route des Courses est classée en S3 accès desserte village avec déneigement de 6h00 à 21h00. Les RD31 route du Beaujolais, RD39 route de Fay et RD106 route de Dième sont classées en S4, dernière intervention.

Le décret de la loi montagne est entré en vigueur à partir du 1^{er} novembre 2021. Les pneus neige et autres équipements spéciaux sont obligatoires jusqu'au 31 mars 2022. **La commune de Saint-Vérand n'est pas concernée**, l'obligation s'applique à partir des communes de Dième, Saint-Clément-sur-Valsonne, Chamelet, Létra et Vindry-sur-Turdine en direction du nord-ouest du département.

CIMETIÈRE :

Des travaux de reprise de cinq concessions échues ont été réalisés ainsi que l'extension du columbarium.

MARCHÉ



Bonne nouvelle, c'est officiel depuis le 24 juin 2021, Saint-Vérand a enfin son marché. Lieu de vie, d'échanges et de rencontres, il est installé au cœur du village devant le parvis de l'église.

Tous les jeudis de 15h30 à 19h, en moyenne une dizaine de marchands vous accueillent.

Vous trouvez :

- Fruits, légumes, volaille, fromages et produits laitiers vache et brebis,
- Spécialités italiennes et portugaises
- Produits en vrac, fruits à coques...
- Etc...

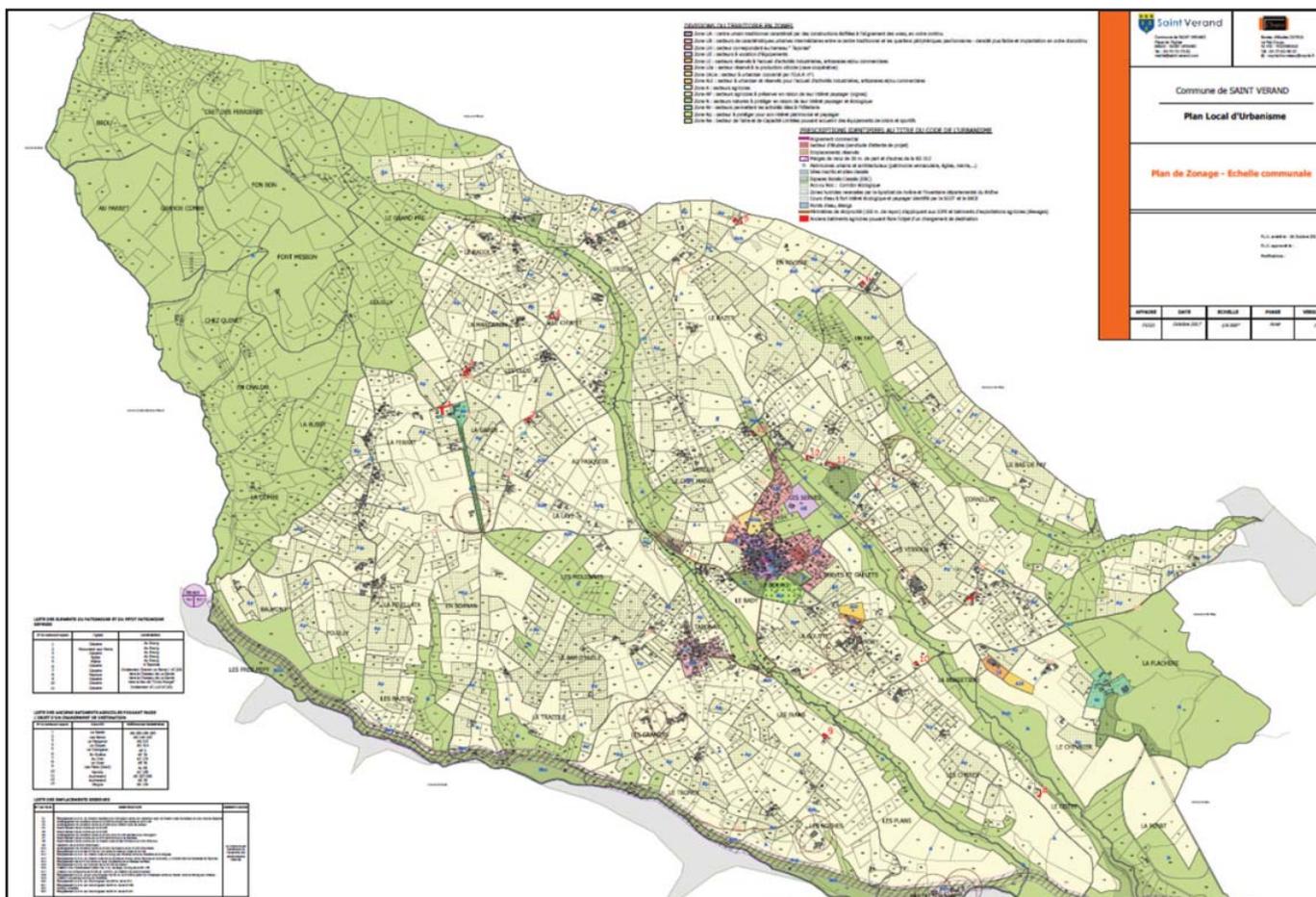
Tous vous proposent des produits de qualité afin de vous offrir le meilleur pour vos papilles, le tout dans une ambiance très conviviale.

Des producteurs locaux comme la ferme Triomphe et la ferme Véranaise sont bien sûr présents.

Pour faciliter votre venue, un parking, situé à l'arrière de l'église est à votre disposition.

Venez nombreux !

Notez aussi que dans le contexte sanitaire actuel et par arrêté préfectoral en date du 15 novembre 2021, pour la sécurité de tous, **le port du masque est obligatoire sur le marché.** Sous réserve de modifications, selon l'évolution de la pandémie.



DÉMATÉRIALISATION DES DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Conformément à la législation, à compter du 1^{er} janvier 2022, un usager pourra déposer sa demande de permis de construire en ligne. À partir de cette date, les communes doivent être en mesure de réceptionner toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme (ADS) de manière dématérialisée. C'est pourquoi, les communes en collaboration avec la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées ont mis en place un nouveau système de dépôt des ADS.

Le lien pour déposer les actes sur la commune de Saint-Vérand est le suivant : <https://sve.sirap.fr/#/69239/>

Quels bénéfices pour les particuliers, usagers ou professionnels ?

- Un gain de temps et la possibilité de déposer son dossier à tout moment et où que l'on soit.
- Une démarche plus économique et plus écologique, avec des économies sur la reprographie de documents en plusieurs exemplaires ou l'affranchissement de courriers recommandés.
- Plus de transparence sur l'état d'avancement de son dossier, à chaque étape de l'instruction.

Pour rappel, la commune de Saint-Vérand dispose d'un Plan Local d'Urbanisme qui établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol sur son territoire. Afin de protéger l'image de son territoire un nuancier régit les teintes pour les façades, les menuiseries et métalleries.

RAPPEL DES RÈGLES D'URBANISME

Nous vous rappelons que tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, de changer la destination, de percer ou d'agrandir une ouverture, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation.

Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable, ou d'un permis de construire.

URBANISME (SUITE)

Travaux dispensés d'autorisation d'urbanisme

- les aménagements intérieurs quand ils n'engagent pas de changement de destination des locaux existants, de création d'ouverture, ni de création de niveau supplémentaire,
- les constructions dont les dimensions ne dépassent pas 1,80 m de hauteur et 5 m² au sol,
- les petites éoliennes,
- les petits travaux d'entretien ou de réparation ordinaire,
- les châssis et serres de production dont la hauteur est inférieure à 1,80 m

Travaux soumis à l'obligation de déposer une déclaration préalable

- création de 5 à 20 m² de surface de plancher (extension, garage, véranda, pergola, abri de jardin, préau, etc.), changement de destination de locaux existants. Le seuil de la déclaration préalable a été relevé de 20 m² à 40 m² uniquement pour les projets d'extensions attenantes aux constructions existantes situées dans les zones U et si la surface totale (existante + extension) ne dépasse pas les 150 m².
- ravalement, modification de façade,
- percement d'une ouverture ou agrandissement d'une ouverture existante,
- création, remplacement ou suppression de fenêtres de toit (velux),
- construction ou modification de clôture,
- les adjonctions de parements,
- les piscines au-delà de 10 m²,
- construction des équipements liés à la climatisation ou aux énergies renouvelables (condenseurs de climatisation, pompes à chaleur, panneaux photovoltaïques, etc.), dès lors qu'ils présentent une modification de l'aspect du bâti,

- changement de portes, volets, fenêtres, dans le cas d'un changement de teinte, de technologie (tel que passage de volets classiques aux volets roulants) ou de matériau (par exemple du bois au PVC),
- réfection de toiture avec des matériaux, gouttières ou descentes différentes de l'origine,

Travaux soumis à l'obligation de déposer un permis de construire

- la construction ou l'agrandissement d'une maison individuelle ou de ses annexes (de plus de 20 m² ou 40 m² en zones U), construction de tout bâtiment, entrepôt ou hangar à vocation agricole, artisanale, commerciale, industrielle ou de bureaux.
- le changement de destination du bâti existant ayant pour effet de modifier soit les structures porteuses, soit sa façade (garage en habitation, une habitation en plusieurs logements, habitation en commerce...),

Fin de travaux

Le titulaire d'une autorisation d'urbanisme doit adresser une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (Daact) à la mairie pour signaler la fin des travaux.

Cette déclaration est obligatoire pour les travaux issus d'un permis de construire, d'aménager ou d'une déclaration préalable de travaux.

Sanctions

Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous seriez en infraction avec le Code de l'urbanisme.

L'exécution de travaux sans autorisation préalable, ou non conforme à l'autorisation délivrée, constitue un délit (article L.480-1 à L.480-4 et L.160-1 du code de l'urbanisme) et est passible de poursuites pénales (article L.480-2 du code de l'urbanisme).

Pour tout renseignement complémentaire, contacter la mairie.

LA FIBRE À SAINT-VÉRAND

La Fibre à Saint-Vérand : 1000 poteaux pour 600 logements

Le déploiement de la fibre optique sur notre territoire est réalisé par l'opérateur Orange. Notre village est très étendu et la Fibre est déployée principalement en aérien. De nombreux poteaux ne pourront pas supporter le poids d'un câble supplémentaire et doivent donc être remplacés par Orange ; par ailleurs des poteaux supplémentaires doivent être implantés ce qui freine considérablement les opérations.

Pour information, 1000 poteaux sont nécessaires pour notre commune qui compte 600 logements. A ce jour, 323 logements sont traités.

Une prochaine réunion aura lieu en février avec Orange et les Services du Département afin d'obtenir des informations plus précises sur l'accès à la Fibre pour tous les habitants de la commune.

Aujourd'hui, pour les entreprises et les particuliers qui ont besoin d'internet haut débit : une seule solution la 4G.

NUISANCES SONORES

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés de façon occasionnelle par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ou des vibrations émises, notamment les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne peuvent être effectués que : Jours ouvrables : 8h30-12h / 14h30-19h30 - Le samedi : 9h-12h/15h-19h - Dimanches et jours fériés : 10h-12h. Il faut également prendre des précautions pour que le voisinage ne soit pas troublé par les bruits tels que ceux provenant des chaînes HI-FI, télévision, instruments de musique... (pas seulement après 22h).

LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE EST INTERDIT

Au-delà des éventuels troubles de voisinage (nuisances d'odeurs ou de fumées) comme des risques d'incendie, le brûlage des déchets verts est fortement émetteur de polluants dont les particules mais aussi des composés cancérigènes. Sont concernés : les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage, de débroussaillage, d'entretien de massifs floraux ou encore les feuilles mortes...

En cas de non-respect, une contravention de 450 € peut être appliquée (article 131-13 du nouveau code pénal).

POUBELLES

Les poubelles, y compris celles de déchets non recyclables, doivent être sorties sur le trottoir à partir de 17h la veille du ramassage et doivent être enlevées du domaine public le plus rapidement possible après le passage du véhicule de collecte et au plus tard le soir du ramassage.

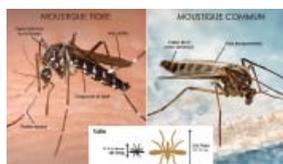
ANIMAUX ERRANTS ET DÉJECTIONS

Par arrêté municipal, il est rappelé qu'il est expressément défendu de laisser les chiens se promener sur la voie publique sans laisse, et les chats divaguer. Il est expressément interdit de nourrir tout animal sur la voie publique.

Pour rappel, le Code Pénal prévoit une amende forfaitaire de 35 € pour toute personne laissant la déjection de son animal sur la voie publique. Des distributeurs de sacs de propreté canine sont mis à votre disposition sur l'aire de pique-nique, au parcours botanique.

DÉCLARATION DE RUCHES

La déclaration de ruches entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre est une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue. Elle participe à la gestion sanitaire des colonies d'abeilles, la connaissance de l'évolution du cheptel apicole et la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française. Procédure simplifiée sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/assistance.declaration>. email : ruches@agriculture.gouv.fr / Tél. 01 49 55 82 22



LE MOUSTIQUE TIGRE

Le moustique *Aedes albopictus* communément appelé «moustique tigre» est une espèce invasive originaire d'Asie. Il est le vecteur de maladies telles que la dengue, le chikungunya ou le zika. En métropole, ce moustique s'est développé rapidement depuis 2004 et est désormais implanté dans 58 départements.

Comment le reconnaître ? Il mesure moins de 0,5cm et est rayé blanc et noir. Il est silencieux et pique plutôt le jour. Comment prévenir sa prolifération ? En détruisant tous les lieux de ponte : vider, retourner, couvrez les récipients contenant de l'eau (seaux, coupelles, vases, pots, bidons, ...)

Vous pouvez le signaler sur le site : www.signalement-moustique.fr



LE FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique, repéré pour la première fois en 2004 en France, est désormais présent sur la quasi-totalité du territoire. En ce qui concerne la région Auvergne-Rhône-Alpes, ce dernier a été vu dans tous les départements et le nombre de signalements est en progression constante.

Comment faire la différence entre un frelon asiatique et un frelon européen ? : le frelon asiatique est plus petit que son cousin européen. Il est majoritairement noir avec une large bande orangée, sa tête est noire avec un

visage orangé et les extrémités de ses pattes sont jaunes. Le frelon européen est, quant à lui, majoritairement jaune avec des dessins noirs. Sa tête est rousse, son visage jaune et ses pattes rousses.

Que faire si vous apercevez un frelon asiatique ou vous suspectez un nid ? Tout d'abord, pour votre sécurité, ne cherchez en aucun cas à détruire le nid seul, et gardez une distance de sécurité autour du nid d'au moins 10 mètres.

Signalez le frelon ou le nid sur le site dédié www.frelonsasiatiques.fr et contactez la mairie.



LUTTE CONTRE L'AMBROISIE

L'ambrosie est une plante invasive dont le pollen très allergisant cause de nombreux troubles. Cette dernière est particulièrement présente en région Auvergne-Rhône-Alpes. Comment lutter contre l'ambrosie ? La technique la plus simple et la plus radicale reste l'arrachage avant la floraison de la plante. De plus, nettoyer et entretenir les espaces où pousse l'ambrosie et prévenir la pousse de cette dernière sur les terres rapportées ou remuées.

Vous pouvez également signaler sa présence : <http://www.signalement-ambrosie.fr>

FLEURISSEMENT



Le premier projet de plantation de l'entrée du village, côté route des courses a pu avoir lieu début mars. Rosiers, gauras et sauges arbustives ont été plantés pour redynamiser le fleurissement.

La traditionnelle plantation des plantes annuelles s'est déroulée au mois de mai. Géranium lierre, pétunia, lantana ont agrémenté la place du village pendant l'été. Au mois de juillet, un jury des villes et villages fleuris est venu sur notre commune pour le maintien de la première fleur. Le résultat sera connu en fin d'année 2021. Des pensées et des tulipes ont été plantées pendant l'automne. Des jonquilles vont être plantées dans l'herbe sur les pentes de la salle des fêtes pour un fleurissement début printemps.

La mise en place des décorations de Noël sur la place a été effectuée par Alain et un conseiller.

Un futur projet est à l'étude sur la place des platanes (le long du muret en pierres dorées) pour un rajeunissement des espaces verts.

Un grand merci à Alain pour son travail et pour la mise en valeur de notre village.

Merci aux bénévoles pour l'aide lors de nos plantations et à Martine pour son aide et son expérience pour le fleurissement.

Si vous souhaitez nous rejoindre pour le fleurissement, n'hésitez pas. Vous pouvez contacter Guillaume PETIT, responsable commission fleurissement.

AGENDA 21



La commission environnement a réalisé la matinée « nettoyage de la nature » le samedi 9 octobre 2021. Les abords du bourg ont pu être nettoyés, ainsi que ceux de la route jusqu'à Taponas.

L'idéal serait d'augmenter le nombre de participants afin d'élargir le ramassage des déchets aux autres hameaux.

Une réflexion va être menée en vue d'installer un composteur collectif dans la commune.

RECENSEMENT

Les agents recenseurs ont été recrutés afin de visiter les 588 foyers de la commune : Martine Vailly et Gérard Fayolle iront interroger les habitants, munis d'un badge officiel, du 19 janvier au 20 février.

Rappel : votre participation au recensement est obligatoire. Merci de réserver un bon accueil aux agents.

Informations sur internet : [www. le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



LA PETITE ÉCOLE QUI FAIT GRANDIR



LA RENTRÉE DES CLASSES

Les élèves masqués en intérieur, oui c'est vrai... mais pas de retour au distanciel prévu ! C'est donc avec l'assurance de passer toute l'année ensemble que nos 61 élèves se sont rassemblés le jeudi 2 septembre, jour de rentrée. Je me réjouis d'avoir retrouvé mes deux collègues, qui connaissent la structure et les enfants.

• **Fanny FOURNEL qui s'occupe de la classe de maternelle (TPS / PS / MS / GS) ; elle a fait une rentrée à 19 élèves et accueillera des élèves de TPS au cours de l'année** en fonction des places disponibles. L'effectif réduit de cette classe facilite un accueil individualisé des plus jeunes et permet aux élèves d'évoluer dans une classe spacieuse et calme.

Elle est épaulée par Marielle ROBELET, l'aide-maternelle, qui connaît parfaitement la structure et les enfants étant présente à l'école depuis plus de 15 ans.

• **Lydie MALINGE est en charge des élèves de CP/CE1 et des élèves de CE2** sur certaines matières : son effectif de classe allant de 15 à 26 selon les moments de la journée.

• **Chef d'établissement, je suis aussi la maîtresse des élèves les plus grands de l'école, les CE2 sur certaines matières et les CM1/CM2.** Tous les matins, nous accueillons les CE2 dans notre classe qui est alors de 26 élèves. L'après-midi, les élèves de CE2 travaillent dans la classe des CP/CE1 et l'effectif redescend à 16 élèves, ce qui nous permet de mener un travail efficace et personnalisé.

LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Nous accueillons un nombre grandissant d'élèves : de notre village mais aussi des villages alentours car les parents se reconnaissent dans notre projet d'école. Celui-ci met en avant la **différenciation pédagogique que nous organisons pour accompagner chacun de nos élèves selon ses besoins, ses compétences et ses faiblesses ; mais aussi le bien être de nos élèves qui est au cœur de l'organisation de nos journées.** Chaque matin, les élèves de nos trois classes se retrouvent pendant 15 minutes pour un réveil musical et rythmique.

C'est un temps de démarrage essentiel pour « poser ses valises de la maison », se décharger de ses tracas, pour se mettre dans une dynamique d'élève ; un temps de transition indispensable à une mise au travail efficace. Nous proposons un temps similaire de relaxation, massage ou yoga au retour des récréations et à 13h15 avant de rentrer en classe. Nous sommes convaincues que pour réussir dans nos classes, les enfants doivent

être entièrement disponibles dans leur tête, et que pour « faire communauté » avec leurs camarades, les enfants doivent d'abord se connaître eux-mêmes et prendre le temps de se reconnecter à eux.

Afin de soutenir et faire vivre notre projet d'établissement et que nos élèves puissent s'épanouir dans tous les domaines, y compris au contact de leurs camarades, **nous avons inscrit l'année scolaire sur le thème de « BÂTIR LA PAIX ».** « La paix n'est pas seulement à souhaiter, à espérer, à attendre, à annoncer, à décréter ou à imposer, non la paix est bien à construire concrètement. » Au retour du confinement, nous avons observé des conflits, des agacements, un manque de tolérance dans les rencontres avec leurs camarades. Nous avons donc décidé d'agir concrètement en libérant 40 minutes chaque lundi matin à la mise en place d'ateliers et de jeux ludiques permettant de consolider le climat serein de l'école. Dans cette même dynamique, nous avons choisi le thème de la paix pour notre célébration de rentrée.

LES APPRENTISSAGES PÉDAGOGIQUES

Français et mathématiques au cœur des apprentissages :

Nos journées de classe sont principalement organisées autour des matières fondamentales : maths et français. Nous accordons une place considérable à la maternelle où l'enfant va acquérir les bases solides pour asseoir les apprentissages fondamentaux.

Un entraînement de qualité au quotidien permet à nos élèves de déchiffrer dès la fin de la Grande Section. Ils utilisent une méthode de lecture ludique poursuivie en CP pour des apprentissages en lecture solides. Tout au long de la scolarité, les enseignantes ont à cœur de développer la culture littéraire des élèves pour arriver en CM à la lecture d'une dizaine d'œuvres intégrales dans l'année.

Un TBI (tableau interactif) a été installé dans la classe des grands, il est au service des apprentissages fondamentaux en permettant une pédagogie interactive plus animée, plus spontanée et plus ludique.

L'anglais : Cette année encore, pour la quatrième année, nos élèves dès la petite section bénéficient d'une intervenante en anglais, par petits groupes, à raison de 45 minutes par groupe.

LES PROJETS ET LES SORTIES

• Du plaisir timide de ressortir à la joie de se retrouver : mai / juin 2021

À la fin de l'année scolaire 2021, les enfants et leurs proches ont commencé à retrouver les plaisirs simples des sorties après des mois de confinement et de restrictions. Au mois de juin, pour couper avec cette année de

LA PETITE ÉCOLE QUI FAIT GRANDIR



contraintes, nous avons décidé d'organiser une sortie de proximité. Tous nos élèves de la TPS au CM2 se sont rendus sur le site éolien de Valsonne. En présence d'animateurs pédagogiques, les enfants ont pu découvrir le fonctionnement des éoliennes et se sont sentis bien petits face à ces grands monstres aux pâles impressionnantes! Une sortie qui nous a permis de faire le lien avec le projet développement durable mené dans les classes, de découvrir et mieux comprendre notre environnement proche et de partager un temps convivial tous ensemble.

Dès le mois de mai, tous les acteurs de la communauté éducative s'étaient penchés sur une ré-organisation de la traditionnelle fête d'été, dans un seul objectif : se retrouver enfin et permettre aux enfants de présenter leur spectacle. Après de longues discussions visant à protéger au mieux les familles, à respecter les protocoles en place et des semaines d'entraînement de danse, les enfants ont pu faire leur show le 27 juin. Le thème s'était présenté comme une évidence après tous ces mois : le voyage... Nous avons constaté que les familles s'étaient réjouies de ce temps de retrouvailles et avaient su ré-découvrir la joie de boire un verre ensemble.

• Septembre / octobre / novembre 2021

Cette année, les projets des classes seront aussi des projets d'école. Si nous ne pouvons pas encore mélanger nos groupes, nous souhaitons donner une dynamique commune à nos élèves en travaillant tous autour de projets communs :

- Le projet « bâtir la paix », que je viens de décrire
- Le voyage autour du monde à travers la découverte des 6 continents.

Nous avons lancé notre projet grâce à une sortie au parc des oiseaux en septembre, sortie pendant laquelle nous avons fait le tour du monde des oiseaux, en découvrant les espaces du parc. Cette sortie que nous avons souhaitée en septembre nous a aussi permis d'apporter de la cohésion au sein des classes, plus fortes d'avoir partagé cette découverte ensemble. Au fil des volières, les enfants se sont transformés en détective à la recherche d'indices sur des oiseaux pré-choisis, ils ont assisté à l'inoubliable spectacle des oiseaux et ont pu participer à un atelier avec des soigneurs afin, selon leur âge de découvrir la croissance de l'oiseau depuis l'œuf ou alors l'évolution des oiseaux selon leur milieu (étude des pattes, des ailes...).

Notre projet autour du monde nous invite également à découvrir un continent par période. En septembre et octobre, nous avons voyagé en Afrique à travers la lecture d'albums ou de contes, la musique, l'art, l'étude des paysages et des coutumes de ses habitants. La veille des vacances, nous avons organisé une journée sans cartable à la découverte de tous les aspects de l'Afrique: danse africaine, dégustation de banane plantain et d'igname frits par notre diacre togolais, découverte de l'art africain grâce à la présentation de masques d'initiation, de fétiches, de statuettes, découverte de

l'île de la Réunion par une maman qui y est née, confection de masques, visionnage d'un documentaire sur « le chemin de l'école » au Mali...

• Les sorties et projets à venir :

Nous continuerons notre tour du monde tout au long de l'année, l'Amérique en période 2, l'Asie en période 3, l'Europe en période 4 et enfin l'Océanie viendra clore notre année. Nous aurons la chance de profiter d'un spectacle de danse intitulé « Voyage dans le monde » à la maison de la Danse au mois de janvier.

Nous ne manquerons pas tout au long de l'année de participer à la vie du village : commémoration, Téléthon, printemps Vèranais...

LE CENTRE SCOLAIRE NOTRE DAME

Depuis septembre 2017, l'école Joannès Barral a fusionné avec le Centre Scolaire Notre Dame et a donc rejoint le collège Notre Dame du Mas, les écoles privées de Denicé, Belleville, Beaujeu, Claveisolles, Poules les Echarmeaux, et l'ensemble scolaire de Tarare Notre Dame de Bel Air.

Ce partenariat permet à notre école de pouvoir garder son format familial tout en bénéficiant des services d'un groupe organisé et structuré en terme de logistique, comptabilité, ou droits du travail. L'adhésion de notre école au centre permet à nos familles de pouvoir envisager sereinement l'ensemble de la scolarité de leurs enfants de l'école, jusqu'à post-bac en passant par le collège et le lycée.

Cynthia JUST

Si vous souhaitez découvrir le fonctionnement de notre école, n'hésitez pas à consulter notre blog
www.blog-csnd.fr/category/ecole-joannes-barral-saint-verand/
 ou à prendre rendez-vous via l'adresse mail :
ecole-saint-verand@csnd.fr
 ou par téléphone au **04.74.71.74.98**.



AZERGUES EXPRESS SAS

Depuis 1996, nous sommes à votre service

TRANSPORT EXPRESS DE MARCHANDISES
Livraison sur mesure, spécifique et à la demande

REGION-FRANCE-EUROPE
DEVIS GRATUIT

➔

NICOLAS THEVENIN
TEL : 06 23 12 40 28
azerguexpress@aol.com

LES MARRONNIERS - 69620 ST VERAND

APEL DE L'ÉCOLE JOANNES BARRAL

L'Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre intervient aux côtés de l'équipe enseignante pour la mise en œuvre de projets de sorties scolaires, d'intervenants extérieurs ou d'amélioration du cadre général des enfants et de leurs familles : goûters conviviaux, achats de jeux ou supports divers, activités artistiques ou ludiques...

Constituée de parents d'élèves bénévoles, l'APEL organise des manifestations tout au long de l'année pour **récolter les fonds nécessaires à ces activités et sorties.**

L'an passé la mobilisation de l'APEL a permis de financer la venue d'un intervenant en anglais chaque semaine, bénéficiant aux élèves de la Grande Section Maternelle au CM2, ainsi qu'**une sortie au parc éolien à Valsonne.**

Un Tableau Blanc Interactif a également pu être financé en partie par l'APEL avec l'aide du Centre Scolaire Notre Dame et de l'APEL du Rhône.

Cette année, le budget de l'APEL permettra outre de renouveler la venue d'un nouvel intervenant en anglais sur un rythme hebdomadaire, de **prévoir une sortie au Parc des Oiseaux** ainsi qu'une sortie à Lyon notamment à la **Maison de la Danse.**

Un grand merci à tous pour votre investissement tout au long de l'année et ce en dépit des épisodes de confinement qui ont émaillé l'année écoulée !

L'équipe actuelle se compose d'un bureau :

Marie COMBE (Présidente) - Maxime MIOCHE (Vice-Président)
 Florence GIRERD (Secrétaire) - Marion DUBESSY (Vice Secrétaire)
 Anne BENOIT (Trésorière) - Cindy PROUST (Vice Trésorière)
 Mais également de membres actifs : Raphaël JEANPIERRE - Lorraine CHIRAT - Sonia MUSELLA BANCAUD - Cédric CHARPIN.

De plus, il est nécessaire que notre équipe se complète et se renouvelle régulièrement afin que de nouvelles idées émergent et pour assurer la continuité de nos manifestations. Les nouvelles familles de l'Ecole sont toujours bienvenues !

Pour l'année scolaire 2021/2022, voici un rappel des principales manifestations organisées par l'APEL :

- **Vente de chrysanthèmes de la Toussaint et de saucissons au gène** : 23/24 octobre 2021
- **Vente de livres** le 12 novembre 2021
- **Participation au Téléthon** du 4 décembre 2021
- **Carnaval en partenariat avec Les Crayons de Couleurs** (date à confirmer)
- **Vente de chocolats de Pâques** début avril 2022
- **Vente de fleurs le week end de la fête des Mères** : 28/29 mai 2022
- **Fête d'Été** le dimanche 3 juillet 2022

Nous vous attendons nombreux, parents des élèves, mais également familles, amis, et véranais !



La Ferme Véranaise

ELEVEUR – PRODUCTEUR TRADITIONNEL
VOLAILLES de PLEIN AIR

CONTACTEZ NOUS POUR VOS VOLAILLES,
 PRÊTES À CUIRE,
 À LA DECOUPE,
 LES PRODUITS « TRAITEURS » .

PRESENT SUR LE MARCHÉ DE ST-VERAND
 LE JEUDI APRES-MIDI, à partir de 15h30.




LA GARDE
 69620 Saint-Vérand

laurent@lafermeveranaise.fr
 06 44 97 58 36



C'est Pain d'la Tarte!

À SAINT-VÉRAND

LA PÉTRISANE ET BIEN PLUS!

Venez découvrir ou redécouvrir la Pétrisane et ses variants ainsi qu'une large gamme de pains spéciaux! Retrouvez notre viennoiserie maison, nos desserts, tartes bressanes, quiches, sandwichs et pizzas géantes!
 Nous vous attendons!

HORAIRES

Mardi, Jeudi, Vendredi & Samedi
 7h-13h 15h30-19h
 Mercredi & Dimanche 7h-13h
 Fermeture les lundis

*Pour toutes commandes,
 Appelez le 04 74 71 73 42*

Place Centrale, 69620 Saint-Vérand

CRAYONS DE COULEUR

L'association des parents d'élèves de l'école publique finance les projets éducatifs de l'équipe enseignante et organise des événements conviviaux pour les familles et le village.

Membres du bureau pour 2021-2022 :

Présidente : Soazic TESET (maman d'Alice, CE2)
 Vice-présidente : Karine ROCHE (maman de Julia, CE2)
 Secrétaire : Jessica CHASTAING (maman d'Irénée, GS)
 Secrétaire adjointe : Marlène VERRIER (maman d'Elsa, PS)
 Trésorière : Angélique CHARLES (maman de Noélie, CE2, de Mélyne, CP)
 Trésorière adjointe : Sarah CHAVANT (maman de Gabin, GS)

Un grand merci à Emilie Espeisse, Carole Daloz et Camille Stouls pour leur investissement au cours des années précédentes !

De nouveau cette année, les manifestations de 2020-2021 ont été bien bouleversées et pour la majorité annulées dans leur forme initiale. Pour les autres, elles ont été réinventées et ont reçu un très bon accueil!

La vente de brioches organisée fin novembre a été un succès. Pas de porte à porte, ni de vente sur la place cette année, que des précommandes. Les parents et les enfants se sont donnés à fond malgré tout! Merci à tous et aussi à notre boulangerie l'Epi Véranais!

En mars et vu la situation sanitaire, **nous avons innové en proposant une vente de saucissons secs, produits par la salaison de saucisson lyonnais**, établie à Grézieu-le-marché. Les commandes ont été au rendez-vous, nous remercions les parents qui ont participé à la diffusion des bons de commande dans les familles et auprès des connaissances et amis!

Le 8 mai nous avons pu organiser notre traditionnelle vente de plants, et comme l'année dernière, nous avons fait exclusivement de la précommande, pas de vente sur la place du village. Vous avez pu réceptionner vos commandes en Drive dans la cour de l'école, merci à la mairie et à l'école pour cela. Nouveauté cette année, les plants étaient fournis par Ferrière, à L'Arbresle, et la qualité ainsi que le sérieux étaient au rendez-vous!

Et c'est avec un grand « Ouf » de soulagement que nous avons pu organiser une fête de l'école, elle aussi un peu différemment... **C'est un jeu de piste " fantastique et jardinage "**, élaboré en collaboration avec les maîtresses et leurs élèves, qui a été proposé à nos enfants dans le village le 26 juin dernier. A la suite, une buvette-snacking sur l'esplanade a clôturé dans la bonne humeur cette belle journée. Merci à tous les participants!

Cette année encore, il a été difficile de mener à bien les projets, mais les Crayons de couleurs ont tout de même financé :

- **un spectacle dans l'école** proposé par la Compagnie des mots autour de l'histoire d'Okilélé, album de Claude Ponti.

- **des cadeaux et des papillotes** apportés par le Père Noël (merci à notre président honoraire pour son aide!).

- **des animations autour du jardin** par l'association Natura-ma. En tout, 3 demi-journées d'intervention sur l'école.

- **les déplacements pour des activités culturelles** comme le bus qui accompagne nos enfants à la piscine.

- **et les dictionnaires offerts aux CM2** qui partent pour le collège.

Pour cette année 2021-2022, nous avons prévu :

- **la vente de brioches** fin novembre,
- **un événement culturel** certainement fin janvier,
- **le carnaval**, dont la date n'est pas encore définie,
- peut être une nouvelle **vente de saucissons**,
- **la vente de plants le 8 mai**,
- et bien sûr la **fête de l'école** !

Certaines dates ne sont pas encore confirmées mais seront diffusées dès que possible.



Lundi 17:30 – 21:00

Place des trois platanes, 69620 Frontenas

Mardi 17:30 – 21:00

Place de l'église, 69620 Saint-Vérand

Mercredi fermé

Jeudi 17:30 – 21:00

Parking du lavoir, 69620 Theize

Vendredi et Samedi

17:30 – 21:30

La folletiere, Parking auto Ruz, 69870 Lamure sur azergues

Dimanche 17:30 – 21:00

La folletiere, Parking auto ruz, 69870 Lamure sur azergues

<https://la-pizza-delena.metro.rest>

Tél. 06 34 90 96 52

DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE PUBLIQUE



Début septembre 2021, les petits véranais ont repris le chemin de l'école.

Cécile Budin, enseignante pendant 16 ans à l'école, nous a quitté pour rejoindre les hauteurs de Oingt où elle continue d'exercer ses fonctions. **C'est donc une équipe un peu différente et toujours aussi motivée qui a eu le plaisir d'accueillir 71 petites têtes. 4 nouvelles collègues** ont rejoint l'effectif afin de compléter les temps partiels, assurer la décharge de direction ou les remplacements dans le secteur.

En ce début d'année scolaire, nous avons bénéficié d'une maîtresse supplémentaire, en classe de CP notamment, afin de favoriser les débuts de chacun dans le « lire, écrire, compter ».

LES CLASSES

Maternelle :

Ghislaine Debourg et Sylvie Midon assistées d'Hélène Artaud

CP / CE1 / CE2 :

Armelle Prost et Laurence Véfour

CE2 / CM1 / CM2 :

Florence Mosser et Nathalie Sapin

LES HORAIRES

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30-11h30 et 13h30-16h30

GARDERIE ET CANTINE MUNICIPALES

REGARDS SUR LE PREMIER SEMESTRE

- **Les mathématiques** ont apporté leur lot de réussite avec la médaille de la classe de CM1/CM2 au Rallye Mathématiques Transalpin. Ce concours a pour objectif d'améliorer l'apprentissage des mathématiques par la résolution de problèmes en équipe. Ce travail conduit chaque année depuis la GS a été récompensé par la 2^{ème} place du classement dans la catégorie 4.

- **Un formidable projet avec des robots Thymio a été réalisé en CM.** Nos robots lumineux équipés de capteurs « entendaient » et « voyaient ». Il a fallu comprendre comment ils interagissaient avec leur environnement avant de s'initier à leur programmation avec succès.

- **Au mois de mars, toutes les classes ont participé à la Grande Lessive sur le thème « Jardins suspendus ».** Nous avons donc installé pour la journée, devant l'école, nos oeuvres d'art permettant ainsi aux parents et aux passants de les découvrir sur des cordes à linge.

Nous avons poursuivi notre engagement dans le développement durable.

- L'association **Naturama** est intervenue à plusieurs reprises au sein des classes, avec le soutien financier des Crayons de couleur, afin de nous accompagner dans notre **projet de végétalisation de la cour**. Les classes maternelle et CM ont préparé des semis tandis que les classes de CP et CE ont fabriqué hôtel à insectes et refuges pour auxiliaires ou décomposeurs. Au retour du printemps, les petits semis devenus grands ont tout naturellement trouvé leur place dans 5 nouveaux bacs dans la cour et dans notre potager. Nos élèves ont ainsi pu découvrir le cycle de vie des plantes mais ont également eu le plaisir de déguster ce qu'ils ont eux-mêmes planté et entretenu.

- **Un apiculteur local est intervenu en CP et CE pour faire découvrir l'abeille et son précieux miel** dont se sont régalés les jeunes palais.

- Nous avons également eu le plaisir d'accueillir l'association **Déambule** venue nous présenter une multitude de nids. De la pie bavarde au troglodyte en passant par la mésange, nous avons découvert les habitats si différents des oiseaux de nos contrées.

- **Toutes les classes de l'école sont parties au début de l'été au Parc de la Tête d'Or (Lyon)** afin de découvrir les plantes et animaux d'environnements bien différents du nôtre ! Les rugissements du lion et les piquants des cactus sud-américains ont provoqué surprise et questionnements.

Ces projets ont suscité chez nos élèves intérêt pour l'environnement et sa biodiversité, et sensibilisation à la beauté de la nature d'ici et d'ailleurs. Un grand merci à toutes les petites mains de parents qui ont rendu ces projets possibles !

PERSPECTIVES 2022



L'année 2022 sera celle du renouvellement de notre projet d'école. Le précédent portait sur l'amélioration des compétences mathématiques et scientifiques, la mission a été réussie. **Le prochain portera sur la maîtrise de langue française.**

• **Cette année sera riche de multiples projets :**

grand retour des rencontres sportives USEP du CP au CM2, emprunts de livres à la médiathèque, rallye maths de la GS au CM2, exposition des productions artistiques des élèves lors de la Grande Lessive du mois de mars et cours de natation hebdomadaires pour les GS, CP et CE1 à partir de février.

• **La mythologie** s'invitera dans nos classes au cours de cette année scolaire. A travers les grands récits fondateurs qui présentent des héros comme Ulysse, Hercule ou Persée, nous accompagnerons nos élèves afin qu'ils puissent nourrir leur imaginaire, jouer avec la peur et grandir par le biais de la culture commune.

Ces différents projets nous permettront d'offrir à nos élèves les moyens de grandir, de se construire une culture fondatrice tout en renforçant leur sentiment d'appartenir à un groupe. Une belle année en perspective sous le signe de l'universalité !

Nous remercions très sincèrement :

M.Chardon, maire de la commune, Mme Chavand, responsable de la commission scolaire, le conseil municipal, le personnel communal, toutes les associations avec lesquelles nous sommes en lien, et bien sûr, les parents qui nous accordent leur confiance, et leur association, les Crayons de couleur, qui finance nos projets.

Pour 2022, l'équipe enseignante vous souhaite une belle année pleine de petites joies quotidiennes et de grands bonheurs en famille !



Une question ? Un renseignement ? Envie de visiter ?

Tél. 04 74 71 68 46 - email : ce.0690881h@ac-lyon.fr

La directrice Mme Mosser peut vous recevoir sur RDV tous les vendredis ou un soir de semaine jusqu'à 19h.

ENFANCE

GARDERIE ET RESTAURATION SCOLAIRE



Dès l'âge de 3 ans révolus, tous les enfants scolarisés à Saint-Vérand peuvent être accueillis au service de cantine municipale. Cette année encore, nous sommes tenus à respecter un protocole strict par rapport à la pandémie.

L'espace garderie est toujours aménagé afin d'accueillir des enfants le temps du repas, en complément de la salle de restaurant.

Régine Bréjat et Françoise Argenton préparent les repas ; **des repas équilibrés et toujours faits sur place.**

L'aide aux enfants, le service et la surveillance le temps du repas sont

assurés par Hélène Artaud (ATSEM), Françoise Argenton, Laëticia Morel, Nathalie Romera et Martine Vaillly.

Un repas végétarien mis en place en 2019 est toujours d'actualité 1 fois/semaine.

Afin de clotûrer l'année, un repas de fête a ravi les enfants.

Les cucurbitacées ont été mises à l'honneur pour la semaine du goût. Le personnel a exposé plusieurs sortes de ces légumes avec explications, le tout fut très apprécié des enfants.

MICRO CRÈCHE LES P'TITS SARMENTS



La micro-crèche « les petits sarments » se situe au cœur du village de Saint Vérand, à proximité des écoles, de la bibliothèque, de la mairie et des commerces.

Cette petite structure gérée par Acolea, accueille 9 enfants de 2 mois et demi à 4 ans et propose un mode de garde à mi-chemin entre l'assistante maternelle et la crèche collective. Elle travaille en partenariat avec la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées, la mairie de Saint Vérand et la Caf du Rhône.

En 2022, la micro-crèche fêtera ses **10 ans** !

L'équipe pluridisciplinaire est composée d'une auxiliaire de puériculture, Emilie, de quatre aides auxiliaires à temps partiel, Patricia, Morgan, Marie et Ingrid, et d'une infirmière, référente technique, Anne.

Les enfants sont accueillis tous les jours de la semaine de 7h30 à 18h30, 17 route du Beaujolais.



Les repas sont livrés en liaison froide par un prestataire : « Api restauration ». Des menus équilibrés, avec une majorité de produits bio ou locaux sont élaborés par une diététicienne.

La pandémie a bousculé les habitudes de vie de la crèche. L'équipe a su s'adapter à différentes mesures et précautions d'hygiène et a pu, malgré ce contexte délicat, conserver un accueil chaleureux pour l'enfant et sa famille.

Le projet pédagogique régulièrement mis à jour sera le sujet de la formation d'équipe cette année. Il est basé sur la bienveillance de l'enfant et de sa famille, le respect du rythme, la sécurité physique, affective et l'autonomie ainsi que des ateliers d'éveil.

L'équipe souhaite d'ailleurs se concentrer cette année sur différents projets en lien avec le projet pédagogique.

La musique, qui était déjà investie par l'équipe l'année dernière avec notamment l'intervention d'une musicienne, se renouvellera cette année avec la création d'un livre numérique de comptines qui sera partagé avec les parents afin de créer du lien entre la maison et la crèche.

La communication gestuelle associée à la parole, est un projet utilisé depuis plusieurs années par les professionnelles formées, dans les gestes du quotidien, et sous forme

de chansons. L'idée est que l'enfant puisse mettre en geste les émotions et/ou besoins qu'il n'arrive pas encore à dire en mots...

Des histoires animées sont régulièrement contées aux enfants sous différentes formes, les livres, le Kamishibai (petit théâtre japonais), l'imagier sonore... Et cette année, une professionnelle a pour projet la création maison « d'un raconte tapis ». Nous avons aussi la chance d'accueillir une bénévole de la médiathèque de Saint Vérand, Martine qui vient conter des histoires aux enfants.

Grâce au bel extérieur de la crèche, les enfants peuvent jouer régulièrement dehors, et depuis septembre, l'équipe propose un atelier nature avec la découverte de la faune et la flore du jardin. A cela s'ajoutera la plantation de quelques aromates, pour que les enfants puissent découvrir les odeurs, et un parcours sensoriel fait de matériaux naturels pour développer le toucher.

Enfin, des « mercredis insolites », sont proposés aux enfants au cours desquels des thèmes très variés sont abordés : une journée déguisements, une journée sans montre (afin de se rapprocher au plus près des besoins des enfants), une journée « monstrueuse » ...

L'équipe sera heureuse de vous accueillir au sein de la micro crèche.

Vous pouvez nous joindre au 07.85.57.37.45

en particulier le mercredi matin ou le vendredi matin ou aller sur le site de la CCBPD pour déposer un dossier si votre demande de garde est supérieure à 20h/semaine.

contact@cc-pierresdorees.com



Entretien de jardin

- ✓ Tonte
- ✓ Taille
- ✓ Débroussaillage
- ✓ Plantation
- ✓ ...

Matériel électrique pour le respect de l'environnement et du voisinage.

Patrick ABBAMONTE
07 88 63 07 72
Saint-Vérand 69620



Girerd Propreté

1477, route du Vissoux
69620 SAINT VERAND
Tél. 04 74 71 41 90 – Fax 04 74 71 83 57
Girerd.nettoyage@wanadoo.fr

GIRERD NETTOYAGE – SARL au capital de 50 000 €
Code APE 8121 Z – SIRET 382 725 042 00016
Ets LYON : 138 rue Vendôme – 69006 LYON
Ets CUINZIER : 29 route de Charlieu 42460 CUINZIER

VITRERIE
NETTOYAGE INDUSTRIEL
DEBARRASSAGE
ENLEVEMENT DE TAGS
REMISES EN ETAT
PONCAGE/VERNISSAGE DE PARQUETS

TÉLÉTHON

Cette année encore, toujours dans un contexte sanitaire compliqué, le téléthon n'a pas pu se dérouler normalement. **Nous avons dû annuler, par prudence, l'ensemble des animations sportives envisagées**, et ne maintenir que la vente de livres et d'articles « fait-main » avec le soutien de la médiathèque et du comité de jumelage.

Le thème du téléthon cette année étant « la lumière », les enfants des écoles de Saint-Vérand ont participé activement à cette édition en réalisant des lumignons avec le soutien des directrices et des enseignantes que nous remercions vivement. Les ventes se sont déroulées le samedi 04 décembre à la salle des associations. Les donateurs pouvaient également y déposer leur don en complément des horaires de la mairie où l'urne du téléthon avait été mise à disposition du 29 novembre jusqu'au 10 décembre.

En complément pour la deuxième année, une e-collecte « Ensemble Saint-Vérand 69620 » a été mise en ligne sur le site soutenir afm téléthon.fr / Ma collecte téléthon.

Nous remercions vivement les bénévoles et les associations qui se sont engagés et ont pris de leur temps pour mettre en place du mieux que possible cette journée de mobilisation.



Cette année, Ensemble Saint-Vérand reverse à l'AFM TELETHON la somme de 765.50€ : dons 203€ / Recettes des ventes 562.50€ / la e-collecte 0€ - Un grand merci à tous les donateurs et/ou acheteurs pour leur participation.

DIMINU'TIFS COIFFURE MIXTE ALEXANDRINE TREVOUX



RÉSIDENCE BEAUJOLAISE
ROUTE FLEURIE
69620 SAINT-VÉRAND
TÉL. 04 74 71 63 84

CCAS

Le CCAS de Saint-Vérand devait organiser son repas annuel le samedi 11 décembre 2021. Face à la crise sanitaire actuelle, nous avons décidé de ne pas faire courir de risques aux aînés de Saint-Vérand. Cela a été une décision douloureuse. Elle a été difficile à prendre, pour la deuxième année consécutive, sachant que nos aînés attendaient ce moment de convivialité avec impatience. Nous ne devions prendre aucun risque. **Des bons d'achat ont été offerts aux personnes âgées de plus de 70 ans, lors des permanences du CCAS.**

Le CCAS s'associe à toutes les familles endeuillées en 2021, elles sont nombreuses à Saint-Vérand. Prenez soin de vous !

Le St VINCENT

BAR - RESTAURANT PIZZERIA




132 Place des Platanes
69620 St VERAND
Tél. 04 69 67 84 95
xavier.pommez@sfr.fr

ADMR COTEAUX D'AZERGUES



pour tous, toute la vie, partout



Premier réseau associatif national de services à la personne

L'association ADMR des Coteaux d'Azergues, c'est :

183
bénéficiaires
accompagnés

23572
heures
d'intervention

13
Communes
d'intervention

Chambost-Allières, Chamelet, Grandris, Lamure-sur-Azergues, Légny, Létra, Saint-Cyr-le-Chatoux, Saint-Just-d'Avray, Saint-Nizier-d'Azergues, Saint-Vérand, Sainte-Paule, Ternand. Val d'Oingt (St Laurent, Oingt, Le Bois d'Oingt)

L'ADMR est un réseau national associatif, indispensable au maintien à domicile de personnes en perte d'autonomie et fragiles, (Personnes âgées ou en situation de handicap). Le salarié aide le bénéficiaire dans les tâches qu'il ne peut plus faire lui-même et pour les actes essentiels de la vie, tout en apportant de l'échange, du lien, de la considération et de la joie. D'autres tâches sont aussi effectuées : entretien courant de la maison, aide aux familles et à la parentalité (notamment pour retour d'hospitalisation ou de maternité de la maman).

L'ADMR recrute !

Cette année 2021 ne fut pas de tout repos pour l'association. L'aide à la personne vit des moments difficiles et cruciaux. Les métiers d'aide à domicile peinent à recruter et l'association malheureusement n'y échappe pas. Afin de répondre aux besoins croissant des bénéficiaires et continuer d'apporter son aide à toutes les personnes ayant besoin de ses services l'ADMR recrute que vous soyez débutant(e) ou diplômé(e). L'ADMR des Coteaux d'Azergues propose des postes d'aide à domicile ou d'auxiliaire de vie, en CDD ou CDI à temps plein ou partiel avec possibilité de travailler seulement les w-e. Vous avez envie d'aider les autres, vous aimez le contact humain, ces métiers sont faits pour vous.

ADMR Coteaux d'Azergues
88 Chemin de la Font-Perou, 69620 Val d'Oingt
04 74 71 97 22
admr.azergues@fed69.admr.org

Osez un métier qui fait grandir !



CDI/CDD

10h à 35 h

Débutants acceptés

SERVICES
ET SOINS
DES
SÉNIORS

ENFANCE
ET
PARENTALITÉ

ENTRETIEN
DE LA
MAISON

ACCOMPAGNEMENT
DU
HANDICAP

LIVRAISON
REPAS

admr-rhone.fr



Rejoignez l'ADMR

L'ADMR des Coteaux d'Azergues propose des postes d'aide à domicile ou d'auxiliaire de vie, en CDD ou CDI à temps plein ou partiel avec possibilité de travailler seulement les w-e. Que vous soyez débutant(e) ou diplômé(e). L'ADMR vous accompagne et vous forme. La mise en place au 1er octobre 2021 de l'avenant 43 à la convention collective de la branche offre de nouvelles perspectives de parcours professionnel : reconnaissance du travail effectué avec ou sans diplôme, bonus d'ancienneté, prise en compte de certains diplômes. Avantages sociaux et indemnités kilométriques.

ENTRAIDE TARARIENNE

L'Entraide

— vous faciliter la vie à domicile —

Un Service Polyvalent
d'Aide et de Soins à domicile



Service d'aide à domicile :

Levers, couchers, repas, toilettes, ménage, repassage, courses, transport accompagné...



Équipe spécialisée Alzheimer à domicile :

Stimulation et activités visant à repousser et atténuer les effets de la maladie d'Alzheimer...



Service de Soins Infirmiers à Domicile de jour et de nuit :

Soins d'hygiène et de confort, levers, couchers et surveillance de la prise des traitements, passages de sécurité en cours de nuit...



Restaurant associatif :

Plus de 90 repas préparés chaque jour sur place, servis dans nos locaux ou portés à domicile avec l'aide de nos bénévoles...



Plateforme d'accompagnement et de répit des aidants :

Soutien aux proches aidants de personnes souffrant d'une maladie neurodégénérative (Alzheimer et maladies apparentées, Parkinson, AVC...)



Activités de maintien du lien social et de prévention de la perte d'autonomie :

Tout un panel d'activités qui contribuent au bien-être du corps et de l'esprit :

- Ateliers Bien-être & Santé
- Ateliers mémoire
- Belote
- Chorale
- Couture
- Informatique
- Marche
- Mobilité articulaire
- Sorties restaurant
- Tarot
- Voyage
- Yoga
- Yoga du rire
- Prévention des chutes individuelles et collectives
- Rencontres autour de repas dans notre restaurant



Aide à la constitution des dossiers, aides financières Département, caisses de retraite, mutuelles, Sortir Plus, CESU et Crédit d'impôt de 50 %.

L'Entraide
— vous faciliter la vie à domicile —

en résumé :

- 1000 bénéficiaires,
- 500 interventions personnalisées par jour,
- 500 adhérents,
- 150 salariés, 60 bénévoles.

L'Entraide
— vous faciliter la vie à domicile —
dans votre commune

D469

ST VERAND

- ☉ 1 adhérent
- ☉ 9 personnes aidées

L'Entraide
— vous faciliter la vie à domicile —

13 bis boulevard Voltaire
69170 TARARE
Tél. 04 74 63 01 21
contact@lentraide.com
www.lentraide.com

Ouverture au public du lundi au vendredi,
de 8 h 00 à 12 h 00
et de 13 h 30 à 17 h 00

UNA **NF** Service aux personnes à domicile (NF 311)

20 métiers différents à l'Entraide : une politique de recrutement centrée sur le sens du relationnel et du service aux autres.

Au-delà des gestes techniques d'aide et de soins, nos salariés doivent créer et entretenir une relation humaine centrée sur le respect, le projet personnel et le cadre de vie des personnes accompagnées et de leurs aidants.

Pour développer les compétences relationnelles et humaines, et la maîtrise de leurs missions, nos personnels ont besoin d'un environnement de travail satisfaisant. C'est pourquoi, nous mettons en œuvre des parcours d'intégration avec tutorat, des formations ainsi qu'un accueil et un management bienveillants pour tous nos intervenants.

Vous vous reconnaissez dans ces valeurs ?

Venez nous rencontrer pour découvrir des métiers au cœur des relations humaines !

PAROISSE SAINT VINCENT DES PIERRES DORÉES



L'année 2021 aura été marquée par plusieurs évènements importants qui ont eu lieu sur notre paroisse.

Le Père René STREMS dont nous avons fêté le départ le 18 juillet, juste un an après son installation à la maison de retraite Louise Thérèse d'Ecully nous quittait le mardi 19 octobre, jour de la Saint René. Très attaché au village dans lequel il passa les 25 dernières années de sa vie, nous l'avons accompagné une dernière fois le 29 octobre en l'église de Saint Vérand avant de le conduire au cimetière où il fut inhumé aux côtés du Père Barral, dans le respect de ses volontés.

D'autre part, **le Père CHAIZE, curé de la paroisse pendant 17 ans, est parti en retraite**. Il s'est retiré à la cure de Bessenay où il pourra rendre des services. Nous l'avons remercié le dimanche 5 septembre au cours de la messe du Bois d'Oingt qui fut suivie d'un repas partagé à la salle du Breuil.

Enfin le 19 septembre, **nous avons accueilli Le Père Joël TAPSOBA pour sa nouvelle mission de curé sur notre paroisse Saint Vincent des Pierres Dorées**. Il reçut les 19 clés des églises dont il aura la charge.

Le Père Joël est originaire du Burkina Faso. Arrivé en France en 2006, il a commencé sa mission à Ecully et ces 6 dernières années, il était le curé de la paroisse Ste Claire entre Loire et Rhins au Coteau. Il a 68 ans et il a été très heureux de faire connaissance avec les véranais pour la célébration des conscrits le samedi 23 octobre en l'église de Saint Vérand.

Dans sa mission, **il sera soutenu par le Père Bruno RAKA-TONINDRINA**, prêtre malgache étudiant à Lyon déjà présent ces 2 dernières années ainsi que le **père ETIENNE** âgé de 82 ans, ancien aumônier des prisons, qui lui rendra des petits services.

De plus, deux laïques en mission ecclésiale : Christine Couturier et Stéphanie Haberrer sont responsables de la catéchèse intergénérationnelle pour les familles, du catéchuménat, de la formation biblique des adultes, de l'éveil à la foi, de l'animation des célébrations et de la préparation aux sacrements pour les 3/11 ans. Quant à **Valérie Faré**, ayant été nommée sur la paroisse de Saint Martin l'Argentière, elle assure encore le rôle de coordinatrice, un jour par semaine, sur la paroisse.

Chaque dimanche nous avons une messe en alternance dans les **différents villages de la paroisse** (à 9h ou 10h) et toujours **une messe à 10h au Bois d'Oingt. Chaque samedi, elle est à Légnay** à 18h30 ou 19h (horaire d'été).

Pour avoir plus de précisions vous pouvez consulter la feuille paroissiale affichée à la porte de l'église ou vous **inscrire à la newsletter sur le site de la paroisse** <https://www.saintvincent-despierresdorees.fr/>

A Saint-Vérand, nous avons la chance d'avoir une belle église que nous essayons d'entretenir au mieux, cependant ces dernières années, elle a connu de gros problèmes d'infiltrations. Elle a été inondée à plusieurs reprises.

Nous remercions la municipalité d'avoir engagé les travaux nécessaires à sa réfection afin de conserver ce beau patrimoine.

En présence de quelques membres de la paroisse et de la municipalité, une convention a été signée jeudi 28 octobre entre le délégué départemental de la **Fondation du patrimoine**, Mr Bruno Faucon et Gérard Chardon, maire, afin de lancer une souscription pour soutenir le montant des travaux.

Nous vous invitons à retrouver les détails de ce projet sur le site :

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-de-saint-verand>.

Nous vous remercions d'avance pour votre mobilisation pour sauver l'église. Elle concerne bien évidemment les chrétiens mais pas seulement car cette église présente un intérêt historique, patrimonial, architectural, touristique et paysager.

Différentes manifestations vont être proposées pendant l'année pour récolter des fonds. N'hésitez pas à en parler autour de vous et nous faire part de vos suggestions.

Pour toutes questions ou autres demandes de messes n'hésitez pas à appeler pendant les heures de permanence ou écrire à : **secretariatparoisse@orange.fr**

Site : **www.saintvincentdespierresdorees.fr**

Accueil paroissial : du mardi au samedi (de 9h à 11h) au **04.74.71.62.93** - 73, rue Peigneaux Dames - **LE BOIS D'OINGT - 69620 VAL D'OINGT**

SOLOSEC
ÉTANCHÉITÉ
Tél. 04 74 05 09 18
contact@solosec.fr
68, rue Savoie 69170 TARARE

ASSOCIATION DES CONJOINTS SURVIVANTS



SECTION DU VAL D'OINGT

Les associations locales des conjoints survivants sont le lien indispensable entre la Fédération Nationale (FA-VEC créée en 1949) et les familles frappées par le deuil et elles permettent d'accueillir en tant qu'adhérents à part entière les veufs, veuves et parents d'orphelins.

Notre section du secteur du VAL D'OINGT regroupe 18 communes et accueille aussi quelques adhérentes des villages voisins. Ses responsables ont un rôle d'accueil, d'écoute, d'informa-

tion et l'association, avec l'aide de ses adhérentes, aide à rompre la solitude dont les veuves et veufs souffrent. Plus nous serons nombreux, plus nous aurons de force pour faire respecter nos droits.

Cette année encore a été marquée par la pandémie COVID19. De ce fait, nos activités ont été réduites.

Activités de l'année 2021 :

L'Assemblée générale départementale s'est tenue à CUBLIZE le 14 octobre 2021 en présence de son Président Jean Paul GADAUT et de Mme Gilberte DUVAL, Trésorière Départementale.

Notre Assemblée générale a eu lieu le 23 octobre 2021 à 11h30 avant notre repas annuel au Cep Vert à LETRA.

Repas de l'amitié le 23 octobre 2021 – Restaurant le CEP VERT à LETRA : nous avons honoré une des deux consrites de l'année .

La permanence du 1^{er} mardi de chaque mois de 9h à 11h à la Mairie du Bois d'Oingt ne s'est pas tenue depuis le mois de mars 2020 mais nous espérons bien la reprendre dès que possible.

**En cas de besoin,
n'hésitez pas à contacter les personnes ci-dessous :**

Responsable : Martine BAPTISTA - Chamelet - 04.74.71.35.02

Trésorière : Marguerite VALLET - Saint Verand - 04.74.71.63.19

Secrétaire : Monique DELHOMME - Grandris - 04.74.60.12.18

ANCIENS COMBATTANTS

Nous participons chaque année aux différentes manifestations organisées sur le canton. Cette année, pour cause de Covid-19, l'assemblée générale n'a pas eu lieu, mais le bilan financier de l'association a été communiqué aux responsables de chaque commune.

Pour les autres manifestations : Rassemblement au monument des 52 fusillés au Pont Dorieux - Repas grenouilles au Cep vert à Létra - Repas dansant à Chamelet - Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie au Breuil.

Elles ont toutes été maintenues. Au niveau communal, le 8 mai et le 11 novembre ont eu bien lieu.

Notre rôle est d'apporter notre soutien à ceux qui restent seuls, ainsi qu'aux veuves de nos camarades décédés, qui dans la mesure du possible, se joignent à nos différentes manifestations. Nous les en remercions vivement. Egalement un grand merci à notre sympathique porte-drapeau qui nous accompagne à chaque fois que l'on a besoin.

BEAUJOLAIS BLANC ROSE ROUGE - BROUILLY - FLEURIE
MOULIN A VENT - SAINT AMOUR - CREMANT DE BOURGOGNE - CREME DE CASSIS ET PECHE

DOMAINES CHERMETTE
775 route du Vissoux 69620 Saint Vêrand
Tél : 04 74 71 79 42 - Email : info@chermette.fr
www.chermette.fr

un art
un vin

COMITÉ DE JUMELAGE SAINT-VÉRAND / CHINY



Traditionnellement nous commençons l'année avec la **BOURSE A LA BD et AUX MANGAS, le 2^e dimanche de Janvier**. Celle de 2021 n'ayant pu avoir lieu, nous vous invitons dorénavant et déjà à celle de **2022, fixée au 16 janvier**. 11 autres vous attendront ainsi que 6 bouquinistes !

ANNULÉ

• **NUIT DES ROSÉS** : Heureux d'avoir pu amener quelques réjouissances au village, en cette période morose, nous avons organisé la Soirée Paëlla, le 9 juillet, au côté des viticulteurs qui présentaient leurs productions. Belle soirée dans une ambiance musicale !

• **LE FESTIVAL DE LA BIÈRE ARTISANALE** ayant été annulé, une commande de bière belge de la Brasserie Millevertus (de Chiny) a été passée afin de satisfaire les amateurs, en attendant celui de 2022 !

• **TARTIFLETTE** : Notre vente (12/13 novembre) était attendue avec impatience par nos fidèles clients !

• **TÉLÉTHON** : vente d'objets divers «made by jumelage», sur le thème de la lumière !

VOYAGE A CHINY : du 26 au 29 mai 2022

Retenez cette date ! Le voyage est ouvert à tous les Véranaïses ; un car de 50 places est retenu. A cette occasion, sera inaugurée officiellement la PLACE SAINT VERAND, à Valansart (Commune de Chiny). Bons d'inscription dans les commerces et à la médiathèque, à partir de mi-février.

Nous avons une pensée émue pour le Père Strems, président d'honneur du Comité de jumelage, qui était présent à chaque réunion et manifestation de l'association, depuis sa création.

Merci à tous pour votre participation à nos diverses actions, merci à Monsieur Gaillard pour son accompagnement généreux, et merci à la mairie pour le prêt de la salle.

Belle année 2022 !

Pour tout renseignement : jumelagestverand@gmail.com
Page Facebook : jumelage saint -vérand chiny
Présidente : Martine Vailly : 06 74 87 42 40

V-BAD - BADMINTON VÉRANAÏSES



L'association locale sportive de loisirs a débuté sa quatrième saison en septembre 2021. **L'objectif souhaité est de proposer d'autres activités sur la commune en plus du badminton.**

■ **Le V-BAD, c'est trois créneaux libres pour pratiquer le badminton.**

Mais aussi, toujours avec notre coach sportive Aurélie, c'est toute une gamme d'activités :

- Gymnastique Sénior
- Gymnastique Enfant
- Renforcement Musculaire
- Marche Nordique
- Stage Découverte des activités sportives pendant les vacances scolaires pour les enfants.

Pour nous contacter :
Véronique BERNERD et Maryline COGNET
bad.saintverand@gmail.com

Vous pouvez dès à présent vous inscrire pour le stage d'Avril : STAGE VACANCES SCOLAIRES

– Découvertes des Activités sportives de 6 à 10 ans –
Baseball, ultimate frisbee, frisbee baseball, flag football, tchoukball, sarbacane, cross canadienne, bumball. Avec Prof en salle et/ou en extérieur. Cinq jours de séances de 3h, de 14h à 17h.

Nous avons su nous adapter à l'accueil des adhérents avec toutes les précautions que nous imposent le protocole sanitaire.

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE - « LES AMIS DU LIVRE »



Après une année 2020 difficile en raison de la crise sanitaire et des différents confinements, 2021 s'est déroulée de manière quasiment normale.

Nous vous rappelons que les gestes barrières sont toujours en vigueur : mettre du gel hydroalcoolique, porter un masque et présenter votre pass sanitaire lors de votre venue dans nos locaux (le pass sanitaire s'applique depuis le 30 septembre à tous à partir de 12 ans).

C'est avec bonheur que nous avons pu reprendre nos animations. En premier lieu, le spectacle inter-bibliothèques (annulé l'an dernier) qui s'est déroulé le samedi 9 octobre au Domaine des 12 Communes. Spectacle gratuit à l'attention des habitants de la Communauté de Communes proposé par la « Toute Petite Compagnie » sur le thème « Boîte de nuit ». Petits et grands ont pu apprécier la qualité du spectacle.

Les enfants ont pu revenir pour écouter les traditionnelles lectures d'Halloween fin octobre et assister au spec-

taclé de Noël organisé en partenariat avec la Commedia Véraneze.

C'est avec plaisir que nous avons accueilli Eulalie, nouvelle venue sur Saint-Vérand, qui vient renforcer l'équipe.

Côté aménagement, nous avons, avec l'aide du Département, acheté un **meuble pour les périodiques « adultes et adolescents »** ; ce qui permet une meilleure présentation et la mise en place un espace « nouveautés, mangas et documentaires » pour les adolescents.

La Municipalité a équipé la Médiathèque d'un **nouveau logiciel**, beaucoup plus performant que celui datant de 2004.

Bien mieux adapté pour les bénévoles qui vous reçoivent, il vous permet également, depuis chez vous, grâce au **portail de la Médiathèque « <https://stverand.bibenligne.fr> » de consulter notre fond, d'effectuer des réservations, de vérifier votre historique et également de gérer vos documents en retard.**

Pour permettre à chacun de profiter des prêts, **nous avons mis en place un « drive »**. Pour cela, réserver vos documents via le portail de la médiathèque et nous vous informerons dès qu'ils seront disponibles et conviendrons d'un horaire pour les récupérer .

Toujours motivée pour vous proposer un service public de qualité, l'équipe de bénévoles vous souhaite une très belle année 2022.

Pour l'instant, nos horaires restent les mêmes qu'en 2020 :

les mercredis de 9h30 à 11h30
les samedis de 9h30 à 11h30

Pour nous contacter :

Téléphone : 04 74 71 46 81
(répondeur)

mail : mediathèque@saint-verand.com



Concrétisons ensemble
votre projet immobilier

Professionnelle sur votre secteur depuis 7 ans

Je suis à la recherche de biens
pour des clients qualifiés sur le 69620 et 69380.
N'hésitez pas à me contacter.

AVIS DE VALEUR OFFERT.

Discrétion assurée

iad
iadfrance.fr

Anne MALARD-BERNIER
Conseillère en immobilier
R SAC : 792205320

📞 06 12 22 55 82
✉ anne.malard-bernier@iadfrance.fr
📘 Anne Malard-Bernier iadfrance

SHAZZ'AM



Découvrir, partager, ressentir, vibrer, lâcher prise, se dépasser, voici en substance les fils conducteurs de l'association véranaise.

EVEIL A LA DANSE (de 3 à 6 ans)

Viens découvrir les multiples possibilités de ton corps pour t'exprimer ! Avec une approche ludique basée sur l'écoute musicale, les jeux rythmiques, des mouvements de yoga, de gym et la manipulation de petits instruments (ruban, cerceau, corde...), la danse s'invite en toute occasion. Tu pourras bouger ton petit corps selon ton inspiration et apprendre aussi des pas. Des petites chorégraphies apprises en groupe te permettront d'exprimer pleinement ton potentiel avec les autres.

MODERN'JAZZ & STREET JAZZ (à partir de 7 ans : enfants, ados et adultes)

Toi qui aimes vibrer et te mouvoir sur du bon son, c'est ici que ça se passe ! Des chorégraphies d'inspirations métissées (Jazz, Street Dance, Danse Africaine, Afro Hip Hop, danses latines) sur un cocktail de musiques explosives : percussions corporelles, coordination, apprentissages techniques, création, improvisation et assouplissements seront au rendez-vous. Pour les adultes, du sur-mesure dans le même état d'esprit que le Street Jazz pour les enfants et les ados mais avec moins de mémorisation, moins de technique, plus de travail cardio, un zeste de fitness et une bonne séance d'étire-

ments à la fin du cours. En fonction du groupe et de ses envies, tout est possible : un moment pour tout oublier et apprendre à se lâcher sans complexe !

HIP HOP (à partir de 6 ans)

Toi qui aimes te dépasser et éprouver des sensations fortes, le tout avec du style, viens t'essayer aux joies du hip hop ! Cette discipline mêle à la fois l'apprentissage de chorégraphies (Popping, Locking, New Style...), la musculation, le gainage, les assouplissements pour accomplir de spectaculaires figures au sol et des acrobaties. De quoi défier les lois de la gravité ! Les valeurs positives du hip hop amènent les danseurs à un état d'esprit d'entraide et d'émulation.

THEATRE (de 7 à 15 ans)

Si tu as envie de jouer un personnage imaginaire, un super héros, un savant fou ou tout autre personnage sorti de ton esprit fantaisiste, les ateliers théâtre sont faits pour toi ! Autour de la pratique du théâtre du mouvement (tourné vers l'expression corporelle), des jeux théâtraux, des jeux d'improvisation, et du travail autour de textes, tu pourras pleinement t'exprimer. Tout ceci afin de te permettre d'explorer les différentes facettes du théâtre.

DANSE/THEATRE (de 7 à 12 ans)

Toi qui n'arrives pas à choisir entre le théâtre et la danse, saisis ta chance ! Ces 2 arts s'associent dans un même atelier pour t'offrir un moment unique et te transmettre le plaisir du mouvement et le goût des mots. Jouer, danser, improviser, chanter, expérimenter, se révéler, faire parler sa mémoire, son imaginaire... Le corps et la voix, un savant mélange à découvrir au cours des ateliers danse/théâtre.

POINTS FORTS DE L'ANNEE

- Des stages avec des intervenants extérieurs sont régulièrement proposés.
- Des sorties artistiques sont proposées pour découvrir des spectacles de troupes professionnelles
- Un spectacle ponctue la fin d'année pour offrir au public le fruit de notre travail.



Email : contact@shazzam.fr

Tél : 06 85 95 94 54 (Nathalie)
& 06 83 35 04 58(Sandrine)

<http://www.shazzam.fr>

<http://www.facebook.com/shazzamDanse>

Nicolas ROCHON – Directeur
LD : +33 (0)4 74 01 59 99
Mob : +33 (0)6 20 93 72 29
n.rochon@dubost-recorbet.fr

Dubost Recorbet

Génie climatique
Plomberie sanitaire
Génie électrique
Tuyauterie industrielle

Dubost Recorbet - ZI de la Ponchonnière - 69210 SAIN BEL
Std : 04 74 01 00 22
Web : www.dubost-recorbet.fr
Ensemble adoptons des gestes responsables : n'imprimez ce mail que si nécessaire

Restons en contact sur LinkedIn !

MOOS Groupe

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE

C'est en 1964 que L'Association Communale de Chasse Agréée de Saint Vérand s'est constituée, faisant d'elle une des plus anciennes associations du village.

Multigénérationnelle, elle compte aujourd'hui 55 chasseurs, de 15 ans (chasse accompagnée) à 82 ans (chasseur confirmé), qui vivent leur passion sur les quelques 1755 ha de terres, bois, cultures et vignes que totalise notre commune.

Chasse devant soi au petit gibier, chasse en battue au gros gibier, chasse au poste fixe ou à la passée, chasse à l'affût, chasse sous terre... autant de modes de chasses qui rythment les saisons en prenant toutes les mesures de sécurité qui s'imposent, et avec l'aide de nos fidèles compagnons, nos chiens !

Nous participons également à la protection des cultures et des élevages, à l'entretien et l'aménagement du territoire, mais également à des missions d'observation et de comptage de la faune, plantations de haies...

Nous organiserons en mars prochain notre **traditionnel banquet de chasse avec les propriétaires et amis chasseurs**, suivi courant mars d'une vente de saucissons et tripes à notre local de chasse. Une seconde manifestation est à l'étude pour l'été prochain.



La chasse fait partie intégrante du paysage rural, elle est un héritage ancestral que nous vivons avec passion, et transmettons avec fierté à nos générations futures.

Président : Eric Prost 06.85.52.30.81

Trésorier : Jean Jacques Corbignot 06.22.73.34.93

Secrétaire : Michaël Lachaud 06.73.16.33.93



nicoElec

ELECTRICITE GENERALE

Neuf & Rénovation

INSTALLATION & DEPANNAGE

nicolas.fayot@orange.fr

ALARME
DOMOTIQUE
CHAUFFAGE
ASPIRATION CENTRALISÉE
RESEAU INFORMATIQUE
VMC

06 80 93 12 35

Le Vissoux
69620 SAINT-VERAND



MENUISERIE LML

pose de fenêtres, portes,
parquet, agencement
intérieur et extérieur,
serrures...

07 82 31 61 60

bca@menuiserialml.fr

www.facebook.com/lmlsasul

COMITÉ DES FÊTES



Encore une année compliquée pour le comité des fêtes. Malgré tout, plein d'énergie et toujours vaillants nous avons toujours tenté d'organiser des fêtes. Certaines ont abouti comme le 10 juillet et le 20 novembre et d'autres non, comme le 15 août.

En effet, nous étions dans les starting block suite aux restrictions sanitaires du printemps pour organiser une fête des **retrouvailles le 10 juillet** pour faire la fête avec les véranais et les véranaises. Nous avons eu le plaisir de coorganiser cette fête avec la classe en 1. **Des jeux, une tombola et une buvette ont égayé cette journée qui malgré la pluie fut une réussite et se finit par un bal improvisé mémorable.**

Ce 20 novembre nous avons repris le flambeau de l'organisation de la soirée beaujolaise traditionnellement organisée par les classes. Encore une fois les bénévoles du comité ont tout donné pour que cette fête se fasse malgré les incertitudes diverses. Et le pari fut réussi. Une belle soirée dansante dans la joie et la bonne humeur comme on les aime au comité des fêtes.

Comme chaque fin d'année, nous avons mis en place un beau grand sapin sur la place avec les décorations de Noël.

Un grand merci à tous les bénévoles du comité qui essayent de maintenir un esprit festif et bienveillant malgré les temps difficiles que nous traversons. Nos réunions sont toujours des grands moments de rigolade et de fraternité. **N'hésitez pas à nous rejoindre !**

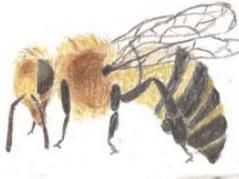
Location de matériel

- Barnum 10m x 6m : 100 €
- Barnum 3m x 3m : 20 €
- Plancha gaz : 30 €
- Tables : 3 €
- Bancs : 1 €
- Machine hot dog 20 €
- Friteuse : 20 €
- Percolateur : 15 €

Renseignements auprès de Didier 07 80 35 44 70

**Suivez nous sur Facebook :
Comité des fêtes de Saint - Vérand**

Pour l'année 2022, nous avons au programme une sortie ski le 5 février, notre assemblée générale, la buvette du printemps véranais (et autres aides à ce glorieux festival) et la soirée moules-frites du 15 août. Un concours de belote et la fête des goretts sont en projet.



Le miel
de la vallée
du Soanan

Philippe AULAS
95 Impasse des Abeilles - 69620 SAINT-VERAND
04 74 71 79 16 philippe.aulas@orange.fr



- CHARPENTE
- COUVERTURE
- ZINGUERIE
- AUVENT
- MEZZANINE
- POOL HOUSE
- TERRASSE BOIS

06 30 27 86 45

garcia.edy@orange.fr

69620 LE BOIS D'OINGT

www.charpente-edy-garcia.fr

PRINTEMPS VÉRANAIS



Il est des printemps lumineux, chaleureux, festifs qui permettent de gommer ceux qui le sont moins. Des jours de joies, de soleil et de plaisirs partagés qui nous laissent comme un goût de « revenez- y », le miel des jours si doux des beaux souvenirs.

Il est des printemps qui portent sur leurs ailes la folie d'une rêverie collective, le souffle d'une énergie joyeuse où se mélangent les générations et où tout un village s'embrace de lumières de fête.

En 2019 nous avons accueilli plus de 4000 personnes, avec plus d'une quinzaine de spectacles gratuits et familiaux répartis dans tout le village au milieu de décorations multicolores.

Sur la place un manège enchanteur à traction parentale, un photomaton délirant avec sa malle de déguisements loufoques, une fresque éphémère de nus sur papiers de soie, des fanfares et spectacles se sont enchaînés...

Plaisirs des yeux et des oreilles. Pour régaler tous les spectateurs, nos producteurs locaux, la buvette et tout un village de food truck aux goûts des saveurs du monde se sont mis en quatre. Nous n'étions pas loin du banquet final des albums d'Astérix... (Sans barde : aucun véranais n'ayant souscrit pour le rôle...)

Qu'il est doux de repenser au printemps véranais 2019, à notre village orné de ce chapiteau rouge et or qui donnait dès l'esplanade d'accueil de Saint Vérand le ton de notre festival généreux et coloré qui nous donne aujourd'hui avec plus de force et de conviction comme une envie de repeindre le monde à notre image.

Certes aujourd'hui nous faisons plutôt le dos rond face à une période grise. Raison de plus pour regarder plus loin ! Plus haut ! Envie de sens, de partages (des peines comme des doutes ou fous rires qui jalonnent le parcours de l'organisation à la concrétisation du festival). Nous aurons bientôt à nous remettre dans les traces et les acquis des éditions précédentes pour que revive la fête encore une fois, et qu'elle rayonne. Nous en avons tant envie, tant besoin, nous spectateurs mais aussi tous ces artistes si douloureusement touchés par la crise actuelle.

Afin que cette prochaine édition du 5^{ème} printemps véranais soit encore un grand jour dont nous puissions être heureux et fiers, pour porter l'image de nos valeurs, le goût de la fête et le plaisir des brassages culturels, nous allons de nouveau nous réunir courant 2021 pour porter notre prochain projet en réorganisant nos commissions de petites mains qui, dans l'ombre préparent ce jour de LUMIÈRE DU 5^{ème} FESTIVAL DU PRINTEMPS VÉRANAIS prévue pour le 22 mai 2022.

Pour que vive la fête avant, pendant et après, nous avons besoin de votre précieuse présence

et si vous souhaitez rejoindre l'équipe de généreux bénévoles qui oeuvrent à la réalisation du Printemps Véranais 2022, contactez nous.

Renseignements au 06 74 87 42 40 ou 06 87 44 74 75



TRAPPEUR CYCLES

Réparation de vélos et électrification
Fabrication de cycles spéciaux et accessoires
Dépannage soudure

1750 route du Donjon (Le Gonin) SAINT-VERAND
06.95.95.76.79 | contact@trappeurcycles.fr | trappeurcycles.fr



Groupe Garros

Vente et réparation
Matériel Espaces Verts et Agricole

**2030 Route de la vallée
Saint Laurent d'Oingt
69620 VAL D'OINGT**

04.74.71.82.00

Vente, installation et réparation
Robot de tonte



www.garniergroupe3g.com



2021-2022, C'EST LA REPRISE !

« La vie sans musique est tout simplement une erreur, une fatigue, un exil »,

F. Nietzsche

Enfin ! Ça y est ! Le 8 octobre, l'harmonie et ses musiciens se sont retrouvés après plus d'un an d'interruption pour cause de COVID. Et comme l'a dit Nietzsche, la vie sans musique a perdu de sa saveur. Mais tous les vendredis soirs à 20h30, c'est à nouveau un véritable moment de bonheur que nous partageons pour répéter ENSEMBLE et préparer nos futurs concerts, dans notre nouvelle salle flambant neuve.

Là aussi, nous attendons avec impatience de retrouver notre public. C'est déjà le cas pour notre **concert de Noël du 19 décembre dans l'église de Saint-Vérand.** D'autres concerts sont d'ores et déjà prévus avec un nouveau thème, à Ars, au Bois d'Oingt et bien sûr à Saint-Vérand. Nous avons aussi repris la saison avec les **traditionnels défilés du 11 novembre au Breuil et à Saint-Vérand, le téléthon et les vœux du maire.**

Quant à notre banda, quel succès ! Merci encore à Quentin, Guillaume et Sébastien qui ont relevé ce défi et réussi à fédérer un groupe de choc. Ils nous entraînent dans de nombreuses manifestations, une représentation à Saint-Lager en juillet, un anniversaire à Saint-Laurent, les conscrits du Breuil, de Saint-Vérand et de Dareizé. Et ce n'est pas fini ...



NOTRE ECOLE DE MUSIQUE

Notre école de musique a elle aussi repris son activité en octobre avec beaucoup de **nouveaux professeurs motivés.** Les cours ont lieu en présentiel pour l'ensemble des instruments, hormis les cuivres. Quant à l'orchestre junior, il n'a malheureusement pu reprendre que le 10 novembre, mais on compte sur notre chef pour nous proposer un beau concert. Les élèves ont accès à la formation musicale, à la pratique d'instrument, au solfège et à la rythmique corporelle.

L'école de musique est un véritable espace de partage pour nos jeunes qui bientôt rejoindront avec plaisir les rangs de l'harmonie.

« La musique donne une âme à nos cœurs et des ailes à la pensée »

Platon



alain BOLVY
plomberie
chauffage

www.bolvoy-energie.com

Tél/Fax 04 74 71 69 00

Zone d'activité
Les Plaines
ST-LAURENT-D'OINGT
69620 VAL D'OINGT

Agréé

- QualiBat RGE
- QualiBois RGE
- QualiPac RGE
- QualiGaz

- ✓ Plomberie
- ✓ Sanitaire
- ✓ Energie Renouvelable
- ✓ Chauffe-Eau Solaire
- ✓ Pompe à Chaleur
- ✓ Chaudières
- Bois/Granules/Gaz/Fioul



PRO-FAÇADE

Buisson et fils
Des professionnels à votre service.

NEUF - RÉNOVATION
Enduit projeté - joints de pierre
Isolation par l'extérieur - Peinture
Devis gratuits



40 chemin des Vignes - 69240 THIZY LES BOURGS

Tél. 09 81 32 52 09
profacade.buisson@gmail.com

CONSCRITS



Ce n'était pas gagné, mais nous avons enfin réussi à les faire !

Une année difficile pour nous, marquée par des couvre-feux et des confinements interminables. Pourtant, grâce à l'abnégation de personnes motivées, la classe en 1 a pu organiser des ventes (sapins, huîtres, galettes des rois...) de décembre 2020 à janvier 2021.

Et après plus de 19 mois d'attente, le samedi 23 octobre 2021 nous avons pu fêter ensemble cette si belle tradition qu'est la fête des conscrits. De 7 conscrits, le 9 septembre, nous avons finalement défilé dans les rues du village à 88 conscrits.



Une si belle journée qui commença par la traditionnelle séance photos sous un soleil d'automne. Par la suite, nous nous sommes tous rassemblés dans l'église afin de célébrer la Parole de Dieu et prier ensemble pour nos familles et nos disparus. Après cette belle cérémonie, nous avons défilé dans le village. Le défilé, animé par la Banda Véranaise, fut festif et a apporté joie et souvenirs inoubliables à tous les conscrits et habitants.



Normalement la fin du défilé devait marquer un moment de partage et de convivialité autour d'un traditionnel vin d'honneur. Malheureusement, l'application du pass sanitaire ne nous a techniquement et financièrement pas permis d'organiser cela. Le protocole étant trop lourd à supporter pour nous, deux fois dans la même journée.

Ensuite, nous avons pu profiter ensemble du Banquet dans une très bonne ambiance. À la nuit tombée, les chars des jeunes conscrits et celui de la 0 ont pu être brûlés. Et pour finir nous avons profité de la soirée des conscrits pour danser et trinquer ensemble. Dans une ambiance festive, bien qu'un peu trop sur la fin.



Merci aux conscrits de la 1 et de la 0 pour la préparation.

Que cette tradition perdure dans le temps. Bonne chance à la classe en 2 pour la suite. Vive le Beaujolais, vive Saint Vérand et vive la classe en 1 !!!

Guillaume PETIT Président de la classe en 1



PROJET DE MUSÉE : L'ATELIER DU CHARRON



Avant la motorisation des véhicules, le charron ou maître charron, artisan spécialiste du bois et du métal, concevait, fabriquait ou réparait les voitures et les engins agricoles à cheval : charrettes, tombereaux, chars à bancs etc... Une de ses tâches essentielles était la fabrication des roues à moyeu en bois et le ferrage de leurs jantes par un bandage.

L'association « L'atelier du charron », fondée en janvier 2020, œuvre à la conception d'un musée qui permettra de conserver la mémoire de ce savoir-faire ancien. Le fonds artisanal transmis par Joseph Fayolle, charron à Saint-Vérand jusqu'en 1968, sert de

base à ce projet.

La rénovation de l'ancienne remise à bois qui hébergera le musée a déjà bien avancé grâce à une poignée de bénévoles : habillage extérieur, remplacement des fenêtres, électricité, isolation ...

Il reste notamment l'habillage intérieur, la peinture et ainsi que la mise en place et la présentation des outils et des réalisations, avant l'ouverture au public envisagée en mai 2023.

En 2021 l'association a réuni soixante adhérents et toute personne intéressée peut en devenir

membre. Des cartes d'adhésion annuelles sont proposées au prix de 10 ou 20 € pièce et 50 € pour les membres bienfaiteurs (L'association étant d'intérêt général, il est possible de bénéficier d'un crédit d'impôts sur ces sommes).

Nous comptons sur votre intérêt et votre mobilisation pour soutenir ce projet et aider l'association qui a besoin d'environ 4 500 € pour boucler le budget initial de 35 000 €.

Contact :
Gérard FAYOLLE 06.67.23.21.30
 latelier.ducharron@orange.fr

Ets François CHARRIN
 vidange et assainissement

04 78 43 60 08
interventions@charrinvidange.fr
7 av. de la République
69380 Chazay d'Azergues
www.charrinvidange.fr

Transport Thevenet
Distribution TTD
Jérémy Thevenet

Route fleurie
69620 Saint-Vérand
jthevenet.ttd@gmail.com
Tél. 06 75 06 49 54

ÉDITO DU PRÉSIDENT

BEAUJOLAIS
PIERRES D'ORÉES

Ces derniers mois, la Communauté de Communes a connu de nouvelles évolutions : dans son organisation, dans son approche renforcée de solidarité entre les Communes, et en se dotant d'un projet de territoire ambitieux.

Une nouvelle organisation :

Avec le changement d'exécutif après les élections de 2020, une organisation nouvelle a été mise en place pour les six années à venir.

Désormais c'est au sein de six grands pôles de compétences que la Communauté de Communes structure ses réflexions et ses actions : Pôle Administration et Coopération Territoriale - Pôle Activité et Mobilité - Pôle Infrastructures du territoire - Pôle Jeunesse et services - Pôle Environnement et Habitat - Pôle Rayonnement du territoire.

Les Maires et les élus du territoire coordonnent et animent ces pôles, et agissent efficacement.

Grâce à eux et grâce aux agents de la Collectivité, la Communauté de Communes participe au quotidien à notre cadre de vie et aux services indispensables pour assurer un bien vivre dans nos communes.

Avec des services comme la collecte des déchets, l'entretien des voiries communautaires, la gestion des 13 structures de petite enfance, et des 11 centres de loisirs répartis sur tout le territoire des Pierres Dorées, la gestion d'installations sportives et de la Piscine Aquazergues.

La Communauté de Communes, c'est la responsabilité de politiques structurantes rassemblant toutes les communes sur un périmètre plus large et donc plus adapté : tourisme – agriculture – environnement – économie...

C'est encore la prise en compte de la transition écologique dans toutes les réflexions de développement, dans la mise en œuvre de nos Plans (PLH – PCAET – CTE ...) et de nos actions.

La solidarité a aussi été remarquable entre les Communes du territoire en cette année 2020 marquée par une crise sanitaire jamais connue, qui a nécessité une force d'adaptation et de réaction sans précédent.

La crise liée au COVID 19 :

Avec quelques mois de recul, nous pouvons réaliser l'ampleur des bouleversements que nous avons connus : arrêt de toute activité, pénurie de masques, consignes évolutives, angoisses collectives, confinement etc...

La Communauté de Communes, les Maires, les élus ont été mobilisés pour assurer les services publics indispensables, et accompagner les plus fragiles.

Les personnels ont été exemplaires, présents au moment le plus dur de la crise, pour assurer l'accueil en crèche ou en centre de loisirs des enfants de soignants, ou encore pour continuer à faire fonctionner les collectes d'ordures ménagères.

La Communauté de Communes a accompagné financièrement les petits commerçants et artisans de notre territoire, pendant que des dégrèvements de RSO étaient accordés.

Cela a été un coût pour la collectivité de plus d'un million d'euros... Et cela n'est pas fini, car c'est désormais la prise en charge du centre de vaccination qui est la principale action liée à la crise sanitaire.

Le projet de Territoire :

Notre collectivité a aussi continué à travailler à l'avenir de notre territoire. Les élus, à l'occasion de la mise en place du CRTE (Contrat de Relance et de Transition Écologique), ont défini un projet de territoire.

La Communauté de Communes est désormais essentielle pour nous tous au quotidien.

Merci à tous les agents, à tous les élus, aux maires qui s'investissent au quotidien et travaillent ainsi à un avenir équilibré entre cadre de vie, protection de notre patrimoine naturel et services à la population.

Nous sommes impatients de jours meilleurs, à nous de les permettre.

Daniel POMERET



PROJET DE TERRITOIRE

La Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées, Pays d'Art et d'Histoire, reconnu Unesco Global Geopark est un territoire caractérisé par ses paysages vallonnés, ses vignobles, ses vallées d'Azergues et de Saône, ses bois, ses zones urbanisées, dotées d'une architecture (Pierres Dorées) et d'un patrimoine bâti, une histoire avec des sites médiévaux à préserver et à valoriser.

Le territoire des Pierres Dorées, conscient de ses atouts, agit pour développer le tourisme, pour passer d'un tourisme d'étape à un **tourisme de séjour** :

- Par la création du lieu d'interprétation de l'Unesco Global Geopark à Saint Jean des Vignes.
- Par l'accompagnement de projet œnologique de Morancé.
- Par la création du port de tourisme fluvial à Anse sur la Saône.

Le territoire du Beaujolais des Pierres Dorées se veut un **lieu de vie équilibré**, où se côtoient au plus proche les uns des autres, des lieux d'habitat, des lieux d'activité, des lieux de services et des espaces naturels de qualité.

Le rôle de l'agriculture et de la viticulture dans la préservation des paysages et la vie locale est essentiel. Sa transition vers une agriculture

éco-responsable doit être accompagnée, la promotion de cette ressource économique doit être effective et les transmissions d'exploitations facilitées.

Ce territoire rural et urbain, à proximité de la Métropole Lyonnaise, est soumis à une forte pression foncière et une démographie en hausse, tout en réussissant à préserver la qualité de vie.

Cependant, **cette croissance rapide de la population nécessite d'adapter sans cesse les services et les équipements publics** (crèches, écoles, salles polyvalentes, etc...).

A partir d'une pyramide des âges équilibrée, l'objectif privilégié est d'**offrir à chaque âge de la vie un accueil sur le territoire** et un accompagnement de qualité à travers une politique concertée d'accès au logement et des actions dans le domaine social et du handicap.

En entrant résolument dans la transition écologique, et pour notamment diminuer les effets des mouvements pendulaires provoqués par la proximité des bassins d'emploi de la Métropole de Lyon au Sud et de l'Agglomération de Villefranche-sur-Saône au Nord, la Collectivité veut :

- Favoriser le maintien et l'implantation d'emplois sur le territoire, en accompagnant les entreprises existantes et en libérant du foncier pour de nouvelles implantations.
- Veiller à la continuité territoriale entre l'Est et l'Ouest du territoire.
- Introduire une approche écologique et environnementale dans la vie quotidienne de nos villages.
- Préserver les ressources en eau, la qualité de l'air, et se dégager progressivement de l'utilisation des énergies fossiles.

LANCEMENT DES EXTENSIONS DE CONSIGNES DE TRI

**A partir du 1^{er} février 2022, les consignes de tri évoluent !
Place à la simplicité du geste, désormais tous les emballages vont dans le bac jaune.**

Que ce soient les emballages en plastique, en cartonnée ou en métal, y compris les petits emballages métalliques (capsules, plaquettes de médicaments vides, couvercles, capsules de café, papier aluminium, etc.), il n'y a pas d'exception, si c'est un **emballage** (hors verre), je jette dans le bac jaune.

En revanche, les objets en plastique vont dans la poubelle grise... ou la déchetterie selon leur taille ! De même, les cartons marrons gênent les centres de tri si jetés dans le bac jaune, il faut donc les **emmener à la déchetterie**.

Finies les confusions, cette simplification des consignes va permettre une réduction des ordures ménagères. Chacun de nous a un rôle à jouer, cela permet de préserver les ressources naturelles, faire des économies d'énergie, éviter des émissions de CO2... Que du positif !

Petit rappel : on n'imbrique pas les emballages lorsqu'on les trie, on les vide et on les jette en vrac !

En attendant le 1^{er} février 2022, les consignes de tri restent inchangées.

A partir du
1^{er} FÉVRIER 2022

ENFIN TOUS LES EMBALLAGES RÉUNIS DANS LE JAUNE !



Attention, veillez à bien retirer vos piles des D3E* avant de les jeter !

Le 11 septembre 2021, un incendie a touché un bâtiment du quai de transfert de Quincy. La source provient en partie d'une pile qui n'aurait pas dû se trouver dans les encombrants. C'est pour éviter ce genre d'incidents qu'il est plus que nécessaire d'être prudents lorsque l'on jette nos déchets électroniques et de bien enlever les piles. **Pensez aux bornes adaptées !**



*Déchets d'équipements électriques et électroniques

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

**POUBELLES GRISES :
LE MERCREDI MATIN**

**Poubelles jaunes/emballages légers :
les VENDREDIS des semaines impaires**

HORAIRES DÉCHÈTERIES

THEIZE - Le Merloux - Tél. 04 74 71 67 65

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Matin	fermée	fermée	9h/12h	fermée	9h/12h	9h/12h
Après-midi	fermée	14h/17h	14h/17h	14h/17h	14h/18h	14h/18h

VAL-D'OINGT - Les Plaines - Saint-Laurent-d'Oingt - Tél. 04 74 71 13 02

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Matin	fermée	9h/12h	9h/12h	9h/12h	9h/12h	9h/12h
Après-midi	14h/17h	fermée	fermée	fermée	14h/18h	14h/18h

Toutes les infos sur le site de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées :

www.cc-pierresdorees.com

1277 Route des Crêtes, 69480 Anse - Tél. 04 74 67 00 25

ARTISANS

AP3C Agencement, pose de parquets, cuisine, salle de bains
Le Crêt - Tél. 06.88.76.55.33

AU COEUR DU BOIS Sébastien Espeisse
171 rue des marronniers - 06.58.95.33.07

AULAS Philippe Producteur de miel
Vallée de Soanan - La Tracole - Tél. 04.74.71.79.16

AZERGUES EXPRESS Transport express de marchandises
Rue des Marronniers - Tél. 06.23.12.40.28

BESSON PAYSAGE Paysagiste, Entretien de jardins
Route des Grandes Terres - La Goutte - Tél. 04.74.71.79.64

DELTA FLUIDES BE Plomberie, chauffage, sanitaire
Le Radix - Tél. 04.74.71.68.05

FARGES Gérard Serrurerie, ferronnerie, métallerie
Le Nandry - Tél. 04.74.71.80.86

GELAY Eric SAS Pose de carrelage, faïence
Le Ferrat - Tél. 06.82.16.26.05

GIRERD DISTRIBUTION Fournitures d'entretien
Le Chevrier - Tél. 04.74.71.41.99

GIRERD NETTOYAGE Nettoyage industriel, vitrerie
Le Chevrier - Tél. 04.74.71.41.90

GIRIN Mathieu Maréchal Ferrant
Aucherand - Tél. 06.73.90.09.75

IAD Anne Mallard-Bernier Conseillère en Immobilier
Tél. 06.12.22.55.82

LA FERME VERANAISE Volailles, œufs, produits transformés
La Garde - Tél. 06.44.97.58.36

LML BENJAMIN CHEVALIER-ANGELETTI Menuisier
1449 route du Donjon - Le Radix - Tél. 07.82.31.61.60

NICO ELEC Electricité générale
Le Vissoux - Tél. 06.80.93.12.35

PAC GEO-SERVICES / SAV PLOMBERIE SERVICES
Route du Crêt Manu - Tél. 06.51.76.41.69

PATRICK ABBAMONTE Entretien de jardins
Tél. 07.88.63.07.72

PERCHET RAOUL Entreprise d'élagage, d'abattage
Les bancs - Tél. 06.98.48.42.60

POUPÉES RUSSES / BARBARA CHEVALIER Atelier de confection
1449 route du Donjon - Le Radix - Tél. 07.82.31.61.60

SAINT-VERAND ELECTRONIQUE
Le Nandry - Tél. 04.74.71.69.59

TRANSPORT THEVENET Distribution - TTD
Route fleurie - Tél. 06.75.06.49.54

TRAPPEUR CYCLES Conception et fabrication de cycles spéciaux
1750 Route du Donjon - Tél. 06.95.95.76.79

VIGNERONS

Domaine du Vissoux - Tél. 04.74.71.79.42

Domaine Girin - Tél. 04.74.71.78.64

Guillaume Thiolairon - Tél. 06.75.70.54.10

Domaine de la Feuillata - Tél. 06.30.56.80.22

Domaine David Vivier-Merle - Tél. 06.87.22.95.45

Domaine de l'Anthocyane - Tél. 06.81.98.30.27

Vignerons des Pierres Dorées - Tél. 04.74.71.73.19

Domaine Amarine - Patrick Rollet - Tél. 04.74.71.64.21

Laurent André - Tél. 06.71.59.92.52

COMMERCE

Restaurant Le Saint-Vincent
Sandrine et Xavier Pommez
Place des platanes - Tél. 04.69.67.84.95

Coiffure Diminutif
Alexandrine Trévoux
Le Bourg Résidence Beaujolaise - Tél. 04.74.71.63.84

Bureau de Tabac/Presse
Mme Barancourt
Place des platanes - Tél. 04.78.25.13.51

Boulangerie/Pâtisserie
Simon Lescuyer
Place des platanes - Tél. 04.71.71.73.42

Epicerie libre service Coquard
Pascal et Maryse Coquard
Place des platanes - Tél. 04.74.71.65.96

ASSISTANTES MATERNELLES

Besson Clarisse - La Goutte - Tél. 04.74.71.79.64

Chambost Nandita - rue des jardins - Tél. 04.74.71.86.70

Garcia Guy - Le Crêt Perronet - Tél. 04.74.71.73.49

Garcia Christiane - Le Crêt Perronet - Tél. 04.74.71.73.49

Lo Grasso Isabelle - 46, impasse du Puits - Tél. 04.72.54.61.66

Petit Valérie - 122, impasse de la Salamandre - Tél. 06.34.96.85.26

Vallet Christelle - 92, route du Vergus - Tél. 04.74.72.40.03

Vivier-Merle Sylvie - 101, rue des Marronniers - Tél. 06.31.40.59.76

NAISSANCES

Simon THIOLAIRON né le 1 mars 2021
Lorenzo MICHEL né le 5 mai 2021
Kereann CHEVE née le 29 juin 2021
Lorenzo PEILLOT né le 8 août 2021
Juliette ETORRI née le 21 septembre 2021
Lily BENICHO DELANGE née le 26 octobre 2021

Léna VERNATON née le 5 novembre 2021
Rose CHIVOT née le 17 novembre 2021
Elya MONTMAYEUR née le 19 novembre 2021
Lya PEPIN née le 28 novembre 2021
Valentine DUCREUX-DUFOUR née le 16 décembre 2021

MARIAGES

Anthony RUETTARD et Kathy JACQUET mariés le 30 janvier 2021
Joël MAYET et Diane WERNER mariés le 27 mars 2021

Alexis DE GUILLEBON et Maria THOMPSON mariés le 31 mars 2021
Sylvain TRUCHET et Magali DEPRez mariés le 22 mai 2021

DÉCÈS

Suzanne PERRET née BIGUET décédée le 10 février 2021
Michel VIVIER MERLE décédé le 21 avril 2021
Louise Jeanne VIVIER-MERLE née DUPERRAY décédée le 19 mai 2021
Jean-Pierre RIVIERE décédé le 19 mai 2021
Jean Marie CAVIGNAC décédé le 22 mai 2021
Bernard JULIEN décédé le 30 mai 2021
Marie-Antoinette GARON née BONNIER décédée le 22 juin 2021
Marguerite CARTAL née PRADEL décédée le 16 juillet 2021
Paulette ROLLET née CARTAL décédée le 17 août 2021
Louise RODET décédée le 2 août 2021

Joseph THIOLAIRON décédé le 28 septembre 2021
Odette GENEST décédée le 13 octobre 2021
Emile BENEDETTI décédé le 10 novembre 2021
Lilou MOURY-GALINAITIS décédée le 15 décembre 2021

Personnes décédées ayant habité Saint-Vérand

PASSINGE Paulette décédée le 4 janvier 2021
PERRIN Louis décédé le 7 mars 2021
BARGIACCHI Nathalie née RUETTARD décédée le 14 mai 2021
BOISSART Daniel décédé le 06 octobre 2021
Père STREMSDOERFER René décédé le 19 octobre 2021



Travaux Publics Canalisations

6 A, rue de la Chapelle d'Yvours
69540 IRIGNY
Tél. 04 78 50 26 50
Fax 04 78 50 09 07

www.stracchi.fr



sade 

Direction Régionale Centre-Est
Agence de Montagny
Lieu-dit - La Rama - BP 6 - 42840 Montagny
Tél. : 04 77 66 12 53 - Fax : 04 77 66 13 60
centre-est-montagny@sade-cgth.fr
www.sade-cgth.fr



LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

Ce très bel outil de vie dans le village, moderne, et agrandi récemment nécessite toute l'attention des habitants et des loueurs. Un état des lieux se fait systématiquement lors de la remise des clés et lors de la sortie.

Tarifs :

	Location	Nettoyage et rangement (systématique)	Cauton (systématique)
Associations	Une location gratuite par an, ensuite 175 €	120 €	2000 €
Véranais	350 €		
Extérieurs (parrainés par un véranais)	1 100 €		

PANNEAU POCKET

TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT
Votre APPLICATION PANNEAUPOCKET
pour recevoir les alertes et les informations de la Commune

EN 4 CLICS

- Ouvrez votre application "Play Store", "AppStore" ou "AppGallery" sur votre téléphone ou sur votre tablette
- Tapez PanneauPocket dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones)
- Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste
- Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir"
Félicitations ! Vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone / votre tablette !

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le à côté du nom de la commune qui vous intéresse. Vous recevrez les notifications de son actualité.

BONNE UTILISATION !

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape"

SITE INTERNET



Le site internet de la mairie est un moyen de communication simple et rapide pour les commerces, associations et entreprises de Saint-Vérand.

Si vous souhaitez partager un événement (stages vacances, nouvelle activité, sortie changement d'horaires etc...), n'hésitez pas à envoyer les informations (texte, affiche...) à l'adresse mail : communication.saintverand69@gmail.com

La fréquence moyenne de mise à jour du site est d'environ 1 semaine.

L'équipe communication

Merci à toutes les personnes, associations et annonceurs qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin.

Directeur de publication : Gérard Chardon

Images : Violaine Papot-Liberal, les associations et conseillers municipaux - **Rédaction :** Les Associations et la Commission Communication : Joël Morand, Camille Berchoux, Nadine Imbert, Joëlle Raddaz, Guillaume Petit et Patrick Abbamonte.

Conception - réalisation : Sandrine Vadrot - 06 30 69 63 40

Tirage à 700 exemplaires - Diffusion gratuite - Dépôt légal janvier 2022
Toute reproduction, même partielle, interdite

RESTAURATION DE L'ÉGLISE

L'Église de Saint-Vérand est entièrement construite en pierres dorées du beaujolais, selon une architecture de la fin du 19^e siècle. L'église (et le presbytère attenant) ont été construits entre 1884 et 1886 par Charles-Roux-Meuilien, Architecte Lyonnais, en remplacement d'une église vétuste du début du XIX^e siècle, dans un style néo-gothique typique de la fin du XIX^e siècle. L'église a reçu la bénédiction le 7/08/1887.

Le terrain situé à l'entrée du village a été offert par un paroissien. Dès lors, une souscription pour les travaux a commencé en 1882.

Les premiers plans de l'architecte datent de 1879 et prévoyaient une flèche dont la construction a été repoussée faute de moyens financiers et jamais réalisée.

La pierre jaune et blanche du Beaujolais a été utilisée pour les extérieurs, et la pierre calcaire de Saint-Vérand pour les intérieurs.

La toiture a été réalisée en ardoises. Les caniveaux d'évacuation (qui servent de gouttières) des eaux pluviales sont en plomb, ainsi que l'habillage des corniches. Les descentes d'eaux pluviales sont en zinc et sont raccordées sur des dauphins de fonte.

Le style néo-gothique de l'Église se retrouve dans les vitraux qui ornent et éclairent la nef et le chœur. Les figures du christianisme ainsi que les motifs floraux et géométriques sont

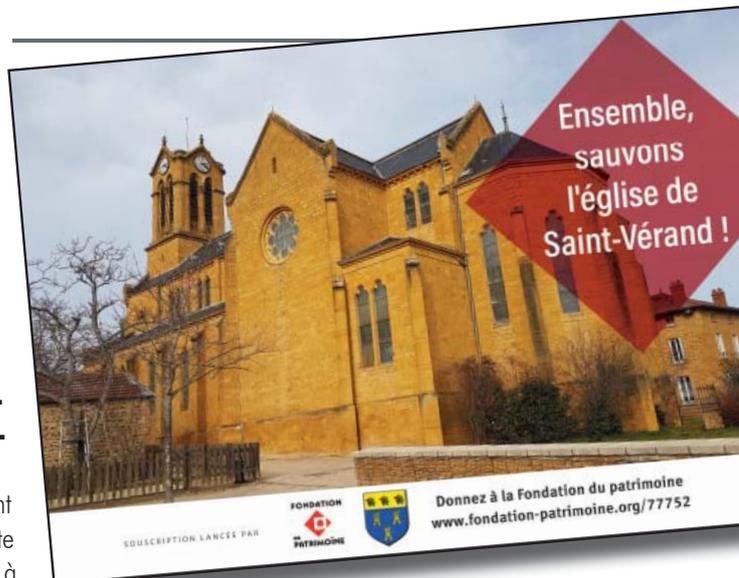
abondamment représentés. Ils ont été réalisés par Lucien Bégule, peintre maître verrier de Lyon en 1886.

L'église dispose de deux tableaux classés par arrêté en date du 18 février 1999, protégés au titre des monuments historiques :

- Vierge à l'Enfant, saint Pierre, saint Paul et sainte Madeleine apparaissant à saint Philippe Néri, huile sur toile et son cadre, XVII^e siècle – XVIII^e siècle (situé dans le chœur)
 - Vierge à l'Enfant, huile sur toile, XVII^e siècle (situé dans la chapelle latérale gauche)
- Les tableaux nécessitent une restauration : nettoyage, réparations, remplacement des cadres.

Ce patrimoine remarquable, en pierres dorées du Beaujolais, située à l'entrée du village typique de Saint Vérand, nécessite une attention particulière. Il présente un intérêt historique, patrimonial, architectural, touristique et paysager.

Un programme de travaux ambitieux vise à traiter l'ensemble du gros oeuvre de la couverture et de la zinguerie fortement endommagées et à procéder à un entretien de la façade délicate.



L'étude préliminaire a permis de déterminer un programme de travaux pour la restauration globale de l'Église en deux tranches cohérentes afin d'exprimer des demandes de subventions sur deux exercices.

Mais concrètement les travaux seront réalisés de manière concomitante, il s'agit de :

- Drainer façade nord afin de réduire les arrivées d'eau et les remontées capillaire
- Remplacer totalement la zinguerie qui est d'origine
- Remplacer la couverture
- Reprendre les joints des pierres de façade
- Démousser les pierres spécialement façade occidentale
- Mettre en place un échafaudage périphérique pour l'ensemble des travaux.

Le coût des travaux (hors ingénierie et hors restauration des tableaux) est estimé à environ 300 000 € (en comptant la mutualisation des échafaudages).

Le reste à charge reste important pour la commune, d'autant plus qu'il n'intègre pas les travaux de restauration des œuvres et des éventuels surcoûts. Aussi, la commune a sollicité l'appui de la Fondation du Patrimoine pour participer au financement des travaux de rénovation grâce au mécénat et au lancement d'une souscription.

L'appel aux dons s'adresse à tous, particuliers et entreprises souhaitant participer à la réalisation de ces projets patrimoniaux, mémoriels et historiques.

L'objectif est d'atteindre un financement participatif de 50 000 €. Si nos soutiens atteignent ce montant, la réfection des deux tableaux classés sera réalisée (estimée à 10 000 €).

Afin de permettre aux particuliers de participer à la souscription, un bulletin de don est à disposition en Mairie.

- Il est possible de le remplir et de l'adresser à la Fondation du Patrimoine accompagné d'un chèque.
- Il est également possible d'effectuer un don via la page spécialement dédiée à ce projet **sur site internet de la commune :**
www.saint-verand.com